

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

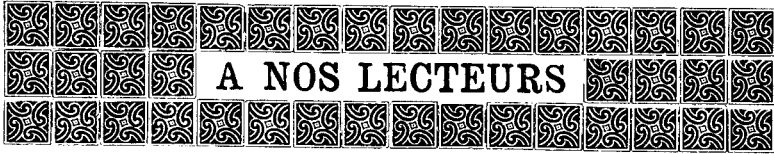
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |



FILIUS DATUS EST NOBIS, d'après T. Minthrop



A NOS LECTEURS

AVEC le numéro de janvier nous nous proposons de faire quelques changements dans l'illustration de la REVUE. Il va sans dire que ces changements seront tout à l'avantage de nos abonnés.

Depuis, maintenant huit ans, nous avons donné en tête de chaque numéro une gravure en demi-ton. Ce genre de gravure est incontestablement le meilleur pour la reproduction des œuvres des artistes. Étant fait par un procédé photographique, il donne exactement les lignes du dessin de l'artiste, ce que le burin du graveur ne réussit pas toujours à faire. Mais pour rendre ces demi-tons avec toute la perfection qu'ils comportent, il faut employer un papier spécial et imprimer sur des presses particulières. Nous avons donc résolu de supprimer les gravures mensuelles et de donner en place, de temps en temps, des articles sur des sujets d'arts, illustrés avec profusion et d'imprimer la partie de la REVUE qui les contiendra sur le papier et avec les presses qui leur conviennent. Nos abonnés auront l'avantage d'un plus grand nombre de gravures, rendues aussi parfaitement que possible, et en même temps, un article se rattachant aux sujets représentés et rendant leur contemplation plus utile et plus intéressante.

Nous avons la bonne fortune de pouvoir annoncer à nos lecteurs que le premier de ces articles, portant pour titre général : *Nos artistes*, aura pour sujet Philippe Hébert et son œuvre. Et, ce qui n'ajoutera pas peu à l'intérêt du sujet, c'est qu'il sera traité par la plume, jeune encore, mais si bien taillée, de notre sympathique écrivain M. J.-B. Lagacé. Plus de vingt gravures reproduiront les œuvres les plus importantes comme les plus belles de notre artiste national, tandis qu'un beau portrait le rendra lui-même présent à nos yeux.

Nous croyons pouvoir donner à espérer que notre jeune critique d'art ne s'en tiendra pas à ce premier article et que nos autres artistes auront leur tour. Nous aurions ainsi une série d'études sur l'art canadien, encore dans son enfance, mais qui a déjà produit des œuvres remarquables.

Alphonse Leclaire.

QUEBEC ET SON NOUVEL HISTORIEN

On dit que chaque ville comme chaque individu a une physionomie propre. Il y a matière à discussion sur ce point. Ainsi presque toutes les villes des États-Unis se ressemblent. Mais Québec a bien une tête à part, une face qui, même sur la gravure, la fait reconnaître entre toutes. Il lui manque, grâce à Dieu, la banalité de ses sœurs américaines, dont les rues bien alignées s'allongent, avec leurs teintes rouge brique ou grises, dans une déplorable uniformité. Par un raffinement dans le même ordre d'idées elles se succèdent coupées à angles droits, indiquées par de simples numéros. C'est pousser trop loin l'amour du casier, de la régularité, l'amour du parage de l'humanité.

Un jour viendra, sans doute, où, toujours par rage de simplification, on désignera la gente américaine sous des numéros, les pairs étant réservés aux hommes et les impairs aux femmes, ou vice versa, ça n'a pas d'importance pour l'heure actuelle. L'humoriste américain, Artemus Ward, ayant un jour à décrire le dédale déconcertant de Québec pour celui qui s'y aventure une première fois sans guide, résume sur ce point ses impressions dans cette phrase caractéristique: " Its streets run everywhere in general and nowhere in particular."

Comme les Américains tiennent, malgré l'uniformité de leurs villes à metre à part le coin qu'ils habitent, ils lui cherchent le trait spécial qu'on ne trouve pas ailleurs. C'est ainsi qu'une ville de la Nouvelle-Angleterre se vante d'avoir une cheminée dépassant en hauteur toutes les cheminées de ses rivales. New-York regarde avec orgueil ses maisons à vingt étages; ça met à l'ombre tout les " sky scrapers " de Boston et de Philadelphie. Il y a au Dakota une bourgade qui se glorifie de compter dans

sa mince population 400 colonels et 800 majors. C'est l'endroit le plus panaché du monde. Chicago est tout heureux de tuer plus de cochons à la minute que tout autre porcopolis de l'univers.

Notre vieux Québec a autres choses pour se recommander à l'attention des touristes et des chasseurs d'impressions. S'il lui manque ces gigantesques boîtes à mouches dénommées "sky scrapers", ses habitants regardent avec orgueil cette citadelle qui pousse haut vers le ciel son front couronné de bastions, de murs percés de meurtrières et d'embrasures garnies de canons, installés là comme pour protéger les richesses étalées sur le cap Diamant. Et le fleuve sans pareil qui coulant à ses pieds se développe en une vaste baie, aussi belle que celle de Naples, offre un spectacle toujours changeant, toujours nouveau. La nature a prodigué ses coups de pinceau autour de la ville pour dérouler un panorama inoubliable, avec les merveilleuses chaînes des Laurentides dans le fond du tableau, et fermant le havre, l'île d'Orléans, immense corbeille de verdure échouée au milieu des eaux.

Ce n'est là qu'un côté des charmes de la cité de Champlain.

Dans l'enceinte de ses murs, au dehors, jusque dans la vallée de la rivière Saint-Charles, les souvenirs du passé vous assiègent; la plupart de ses monuments, de ses promenades se dressent ou s'étendent comme des pages de notre histoire. Voici l'endroit où les vaisseaux de Cartier hivernèrent, l'endroit où Champlain mit pied à terre, les jardins, promenades de Mgr de Laval, le chemin où une balle abattit l'envahisseur Montgomery; partout souvenirs glorieux mêlés aux souvenirs tristes, image des contrastes de la vie humaine.

Et la terrasse Dufferin, avec son superbe hôtel, ancien d'aspect, moderne dans son aménagement intérieur, ultra moderne dans ses prix, quelle ravissante promenade, unique au monde! Ici encore l'histoire nous poursuit; c'est probablement de ce point que le canon fit entendre à Phipps, la fière réponse de Frontenac.

M. Ernest Gagnon, qui a creusé, comme l'aurait fait un archéologue de profession, l'histoire du château Saint-Louis, nous indiquerait l'endroit précis où s'est passée cette scène d'un grand drame. Ici se présente à mon esprit cette réflexion profonde suggérée par un heureux retour des choses d'ici-bas: du haut de la falaise où Frontenac chassait les Bostonnais au dix-septième siècle, on déplume de nos jours leurs fils avec art et à leur goût, dans le château qui porte son nom. Voilà qui n'est pas banal.

* * *

Québec est l'endroit du monde où j'aimerais le mieux manger mes rentes, si un millionnaire me couchait sur son testament. Par malheur, rien de tel ne s'annonce à l'horizon. Je ne suis pas un chanceux: s'il pleuvait des mitres, comme dit l'autre, il n'y en aurait pas une qui irait à ma tête. Qu'il me soit permis de glisser ici quelques souvenirs personnels et de parler de Québec en ancien habitant de cette ville. Mes jeunes années se sont écoulées dans son séminaire. Puis, durant cinq ans, j'ai fait du journalisme dans ses murs. Ce séjour prolongé a été pour moi d'un charme captivant. Il m'est resté de ces années d'agréables réminiscences sur lesquelles il me plaît toujours de revenir.

Je me revois encore au bureau du *Journal de Québec*, aujourd'hui occupé par l'établissement Morgan. Cette ancienne maison, située à deux pas de la Terrasse, date du commencement du siècle et donna asile, à cette époque reculée, au fameux "Club des barons", composé des principaux marchands de la ville. Le voisinage de cette adorable promenade qui s'ouvre sur un des plus beaux panoramas du monde, compromettrait singulièrement mon amour du travail. Pensez donc, j'étais toujours partagé entre l'obligation de bâcler un article quelconque sur un sujet encore plus quelconque, et mon désir de flâner sur la Plate-forme, comme on disait jadis. On devine de quel côté je penchais; la tentation survenait forte, suivie d'une prompte chute sans regret. Mes premiers-Québec ne trai-

naient pas en langueur. On me reprochait parfois ma sobriété de paroles. Le journalisme idéal est celui qui crie fort et pas longtemps. Je ne me rappelle pas d'avoir eu le verbe haut, mais je suis certain que je ne criais pas longtemps.

Il ne me reste aucun regret de cette conduite injustifiable. Ah! si c'était à recommencer, je ferais la même chose! Il me serait impossible aujourd'hui, comme alors, de détacher les yeux de cet horizon séduisant que l'on aperçoit de la Terrasse, pour aller embêter, à tant la ligne, des lecteurs indifférents.

C'était le rendez-vous habituel des flâneurs, des gens de lettres, des artistes. Je regardais comme une bonne aubaine pour moi d'y rencontrer mon initiateur à Québec, M. Ernest Gagnon, le docteur Hubert Larue, qui, bref et précis, m'expliquait les raisons de son incroyance en médecine. Il m'arrivait quelquefois de faire un bout de promenade avec M. Chauveau, alors premier ministre. Il ne dédaignait pas de faire un bout de causerie avec moi, simple débutant dans la carrière. Quel homme aimable! Jamais je n'oublierai sa courtoisie, sa politesse. On faisait cercle autour de M. Fabre, qui, son article bâclé, venait, lui aussi, promener sa fantaisie dans ce charmant endroit. Avec sa fine ironie et sa pointe de scepticisme, il critiquait l'événement du jour, me plaisantait sur mon chef de file, M. Cauchon, et éparpillait son esprit sans blesser personne, aux dépens de tout le monde et de lui-même. Puis venait le tour des employés de la Chambre (oh, combien peu employés), Faucher, Buteau-Turcotte, Montpetit, avec lesquels on ne pouvait s'ennuyer.

La Plate-forme comptait encore en ce temps-là, parmi ses hôtes assidus, M. Évanturel, rédacteur du *Canadien*. C'est avec lui que je rompis ma première lance. Il savait une foule d'anecdotes qu'il racontait avec beaucoup de verve. Souvent faisait irruption au milieu des promeneurs, un essaim de sémilantes jeunes filles, dont la grâce détournait l'attention des plus distraits flâneurs. Encore aujourd'hui même cause et même effet. Et la Terrasse continue d'être la promenade chère à tous les Québécois, le terrain neutre où se coudoie le tout-Québec

mondain, littéraire et politique. C'est encore là que le dimanche, au sortir de la grand'messe, on vient faire les cent pas. C'est, à ce moment, un spectacle très piquant que le va-et-vient de cette foule en grande tenue. On y cause discrètement, on commente le sermon, on se chuchote des observations toujours charitables sur la promesse de mariage dont on vient d'entendre la publication. A travers les groupes, quelques élégantes, arbitres du goût dans la ville, toujours mises à la mode de demain, circulent d'un air d'indifférence voulue, comme si elles croyaient passer inaperçues. On potine bien un tantinet, et au coup de l'Angélus, c'est comme un sauve qui peut dans toutes les directions.

Ne convenait-il pas qu'une ville aussi hors de pair eût un historien d'un mérite signalé? Il s'en présente un aujourd'hui dans la personne du juge Routhier, (1) qui nous empêchera de regretter qu'une histoire de Québec se soit fait attendre bien longtemps.

Il fallait, pour rendre justice au sujet, non pas un écrivain ordinaire, mais un fin lettré, doublé d'un homme de goût, un poète, un peintre et un annaliste en état d'évoquer tous les souvenirs d'un long passé; enfin, tout ce qu'est le juge Routhier.

Dans quelques semaines les imprimeurs nous livreront son œuvre dont il nous a été donné de savourer les premiers chapitres écrits de main de maître. Il était nécessaire ici que l'auteur fût épris de son sujet et cette qualité ne manque pas au juge Routhier dont l'affection pour sa patrie d'élection éclate à chaque ligne, se traduit en phrases d'une chaleur communicative. Écoutez par exemple son entrée en matière:

“ Québec est pour tous les amants de l'idéal un écrin de pierres précieuses; dès qu'il est question de faire disparaître une de ces pierres, ses admirateurs se lèvent et s'écrient: “ N'y touchez pas!”

(1) QUÉBEC ET LÉVIS A L'AUREOLE DU XX^e SIÈCLE, par A.-B. Routhier, juge de la Cour supérieure de Québec. — Ouvrage dédié à Madame la comtesse de Minto. — 1 vol. gr. in-4, de plus de 500 pages, orné d'au delà de 326 magnifiques gravures, imprimé avec caractères spéciaux sur papier ivoire. — Publié par la Compagnie de publication Samuel de Champlain, 290, rue de l'Université, à Montréal.

“ C’est une châsse de reliques historiques, et, dès qu’une main sacrilège s’en approche, on proteste de toutes parts: “ C’est une profanation ! ”

“ C’est un musée de peinture dont tous les tableaux sont signés par le divin Artiste, et dans lesquels il semble avoir voulu rivaliser avec tous les paysagistes du monde !

“ C’est la nationalité canadienne-française faite monument, ou pétrifiée dans un bloc de granit indestructible.

“ Jadis capitale d’une colonie française, aujourd’hui capitale d’une province anglaise, dans l’avenir ville indépendante ou ville coloniale, Québec a été, est et sera, par le caractère, par la langue et par le sang, une France d’Amérique.

“ C’est un plant de France cultivé par Albion sur la terre américaine, et dont la vitalité survivra aux forêts primitives qui ombragent les Laurentides.

“ Si le Canada produit jamais un poète épique, dit le juge Routhier, et si ce poète écrit une épopée nationale, c’est Québec qui en sera le théâtre.”

En attendant l’épopée nous avons un poème sur la vieille cité; les vers ne sont pas alignés et manquent de rimes, mais on sent qu’ils sont comme fondus dans la prose si riche, si cadencée, si harmonieuse de l’historien de Québec.

Cette prose sonore n’empêche pas la précision des détails, la sûreté des renseignements, et lorsque vous aventurez à la suite de notre auteur soit dans les rues de Québec, soit dans les replis de notre histoire, vous avez conscience que pas un monument n’échappe à son évocation du passé pour le faire revivre dans toute sa réalité.

Cette science des choses d’autrefois ajoute un charme de plus à ses descriptions des monuments de Québec. C’est plaisir de l’accompagner à la Basilique dont il nous dit les origines, les malheurs, les agrandissements successifs, en nous faisant admirer le bon goût, le sentiment du beau qui ont présidé à sa décoration. Notre curiosité éveillée, nous le suivons à Notre-Dame-des-Victoires dont les murs racontent des pages mémora-

bles de notre histoire. Puisse la cité de Champlain conserver le plus longtemps possible ses temples où l'âme de tant de générations est venue s'épancher, gémir et chercher des consolations! Ce serait une profanation de permettre au pic du démolisseur de s'attaquer à leurs pierres vénérables, que l'homme épris d'autre chose que de nos modernes bazars à sept ou dix étages, aime parfois à interroger. Que la manie du neuf, sous couleur de progrès, qui a sévi ailleurs et à laquelle nous devons des églises dont l'aspect extérieur élève autant l'âme qu'une gare de chemin de fer, ne franchisse jamais ses murs!

Chaque fois qu'on veut démolir un de nos monuments, dit le juge Routhier, on crie de toutes parts: N'y touchez pas. Nous est avis que les gardiens ont manqué parfois de vigilance. N'a-t-on pas déjà trop changé la physionomie de la ville en certains endroits? Le trafic, par exemple, n'aurait-il pas pu s'accommoder encore longtemps de quelques-unes des vieilles portes, compagnes inséparables des fortifications et dont nous déploions la disparition? N'aurait-il pas été possible de fournir ailleurs un nouveau passage au commerce? Nous ne vivons plus, il est vrai, dans un temps où, par respect pour les morts et pour le culte des choses du passé, on embête les vivants; mais rappelez-vous, ô Québécois, que c'est le pittoresque de votre ville qui l'empêche d'être banale comme tant d'autres, qui constitue son principal attrait pour l'étranger et l'attire. Donc, montez la garde autour de vos reliques.

Notre auteur, après avoir décrit longuement, amoureusement, sa ville sous tous ses aspects, consacre un chapitre au Québec mondain, chapitre qu'il nous tarde de lire, car nous y devinons, connaissant l'observation pénétrante du juge, sa finesse, son ironie qui ne va jamais jusqu'à la causticité, de délicieuses peintures. Comme la ville, la société de Québec a quelque chose de spécial, d'inédit pour les étrangers. L'amabilité et le bon goût y règnent en souverains. Son hospitalité est inoubliable, mais vous enveloppe tellement qu'elle vous fait presque oublier parents et amis. Si vous confiez à une de ses trop ai-

mables familles un des vôtres, comme cela m'est arrivé, pour deux ou trois jours, il ne vous reviendra que trois semaines plus tard. Le précepte anglais: "Do not wear off your welcome", n'est pas connu à Québec. On vous fait manquer bateaux et chemins de fer pour vous retenir plus longtemps captifs d'une hospitalité qui ne se fatigue jamais. Elle n'était pas de Québec cette dame qui, sur les 11 heures, jetant un coup d'œil sur la pendule, disait à ses invités: "Elle marque 11 heures, mais elle retarde!"

L'antique cité de Champlain que l'on a longtemps accusée — reproche assez fondé — de manquer d'initiative, de se laisser devancer par des rivales plus actives, s'est éveillée depuis quelques années. Très longtemps, elle s'est trop occupée des choses de l'esprit, comptant que les gouvernements feraient tout pour elle.

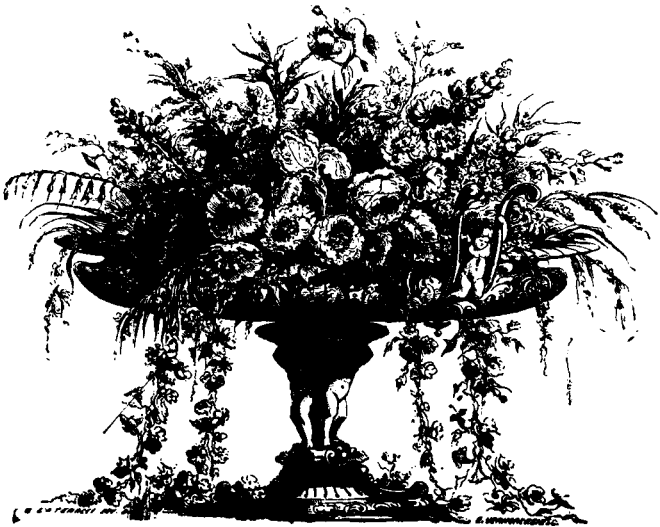
Pendant que, les yeux fixés sur l'horizon, elle s'amusait à compter les dentelures des Laurentides, les gens de Montréal, nés malins et ne chevauchant que rarement sur l'idéal, faisaient signe aux vaisseaux d'outre-mer de remonter jusque chez eux. Tant et si bien qu'un jour la rade de Québec s'est trouvée déserte. L'ambition est venue depuis aux hommes qui dirigent ses destinées de la pousser dans le courant qui entraîne le pays dans la voie du progrès général. Aujourd'hui, l'antique cité de Champlain se modernise de toutes façons; elle veut être du dernier bateau, surtout des bateaux d'une ligne rapide, en souhaitant qu'ils soient trop gros pour remonter le fleuve jusqu'à Montréal.

Ne poussons pas plus loin notre causerie sur le superbe ouvrage du juge Routhier. Laissons à ses futurs lecteurs le plaisir d'en découvrir eux-mêmes tout le charme, et de l'explorer comme un beau pays, dans tous ses coins et ses replis. C'est une œuvre d'enthousiasme que celle dont nous venons de révéler l'existence, enthousiasme qui sera partagé, car il est d'une chaleur communicative. On sent que sous le savant jurisconsulte, il y a un homme accessible aux meilleurs sentiments: il a mis

tout son cœur dans son livre qui est comme un hommage à la ville où il est heureux d'habiter. Il la quittera cependant durant quelques mois l'été prochain pour fonder avec quelques amis la nouvelle colonie de Saint-Irénée-les-Bains, dont il nous décrira un jour sans doute, le merveilleux paysage.

Il ne serait pas juste de passer sous silence la partie typographique de l'ouvrage. La Compagnie de publication Samuel de Champlain s'est efforcée de donner le plus beau cadre possible à la superbe histoire de Québec dont le texte se développe en caractères bien nets, sur un très beau papier, formant un fort in-quarto. De jolies illustrations, composées de vues de Québec et de ses principaux monuments, rehaussent grandement le travail déjà si soigné de l'imprimeur.

A.-D. DeCelles.



RECENTE DÉCOUVERTE D'UNE ANCIENNE VILLE MEXICAINE (1)

Notre continent est vraiment une terre à surprises, et les américanistes sont loin d'avoir dit leur dernier mot touchant les origines de son histoire. Les découvertes succèdent aux découvertes, les monuments aux monuments. Tel endroit, caché sous la poussière des siècles, nous révèle tout à coup les ruines les plus étonnantes. Celles que M. Saville mettait au jour en 1898 à Xoxo, sur les frontières d'Oaxaca, une des provinces du Mexique, sous les auspices du gouvernement de ce pays, sont bien en effet des plus extraordinaires.

Comme ce savant archéologue se dirigeait, accompagné d'une escouade d'indigènes, vers le lieu qui devait être son champ d'exploration, il aperçut, près de Xoxo, non loin de Mitla, un ensemble de monticules depuis longtemps recouverts par la forêt. Pensant que ces saillies du sol méritaient d'être examinées, il s'y arrêta, mit ses hommes au travail, et déterra un groupe considérable de pyramides de diverses dimensions. Il acquit la certitude que les plus considérables de ces pyramides, au nombre de douze, avaient servi de sépultures. Elles sont semblables, quant à leur forme, à celles que l'on retrouve dans toute l'Amérique centrale. Les racines des arbres qui avaient poussé sur ces constructions atteignaient une grande profondeur, et, plus d'une fois, avaient pénétré à travers les pavages en pierre sur lesquels ces tumuli reposaient.

Les fouilles livrèrent des coupes en terre cuite et quelques autres pièces d'ancienne poterie, dans un état plus ou moins in-

(1) Voir l'*American Antiquarian* de 1898, livraison des mois de septembre et octobre, p. 299.

forme. Heureusement que les découvertes de M. Saville ne devaient pas se borner à cette seule trouvaille.

Un jour, comme il explorait les environs du groupe principal de ces pyramides, il distingua, vers le nord, une élévation de terrain formant plateau comparé au reste de la plaine et où était venue, comme partout ailleurs, une végétation luxuriante. Se frayant un chemin, non sans efforts, à travers les épaisses broussailles qui recouvraient le sol, il aperçut bientôt, à fleur de terre, quelques fragments de poteries et des restes de cendres. Il reconnut, sur un examen attentif du terrain, que ces objets gisaient là depuis des siècles, protégés qu'ils étaient contre la pluie et le vent par le fourré impénétrable qui les abritait. Mû par une légitime curiosité, il prit lui-même la bêche et la pioche, creusa à une profondeur de deux ou trois pieds, et frappa contre un corps dur. Ses hommes, appelés en toute hâte, nettoyèrent la place, et on reconnut alors que ce corps solide n'était rien autre chose qu'un plancher en ciment, ou, plus exactement, un plafond. L'ayant percé, on tomba sur un mur en pierre, ou plutôt une longue dalle formant linteau au-dessus d'une porte. Des figurines, peintes en un rouge ardent, en ornaient les parois. On dégageda cette porte, que l'on trouva scellée par une énorme pierre de métate. Les interstices étaient remplis de pierres concassées, et un enduit de ciment recouvrait la masse tout entière, de façon que la chambre sépulcrale, car nous sommes ici en présence d'un tombeau, était hermétiquement fermée et à l'abri de l'humidité ou autres causes de destruction.

Le linteau au-dessus de l'entrée de cette sépulture mesurait six pieds de long sur dix-huit pouces de large, et une suite de lignes en écriture hiéroglyphique en couvraient toute la surface. M. Saville croit qu'il n'a pas encore été trouvé d'inscriptions en un genre d'écriture aussi parfait que celui de ces hiéroglyphes. Il a pris des empreintes en plâtre et en papier mâché de ce monolithe extraordinaire, et il se propose de tirer des copies de cet original qu'il va adresser aux meilleurs épigraphistes du monde entier, afin que la plus grande somme

de savoir et d'habileté puisse être apportée au déchiffrement de ces hiéroglyphes.

Une ouverture ayant été pratiquée, on put enfin pénétrer dans l'intérieur de cette chambre funéraire. Sur les murs se voyaient des peintures représentant des femmes dans l'attitude de la prière. On y trouva trois niches contenant des crânes et autres ossements qui faisaient partie de dix squelettes épars sur le sol. Ces squelettes étaient également peints d'un rouge vif, preuve qu'ils avaient été dépouillés de leur chair avant d'être déposés dans ce tombeau.

Il est incontestable que l'inscription dont nous venons de parler est la plus intéressante des antiquités que renfermait cette sépulture. Si elle ressemble, quant à son apparence générale, aux caractères maya trouvés dans d'autres parties du Mexique, aucune inscription découverte jusqu'ici en Amérique ne peut lui être comparée sous le rapport de la netteté et de la beauté de l'exécution. M. Saville est d'opinion qu'une partie au moins de cette écriture est phonétique. Ce qui est certain, c'est qu'on peut l'attribuer aux Zapotèques, puisque nous sommes ici au milieu du pays qu'habitait autrefois cette nation; et s'il est vrai que cette inscription soit en partie phonétique, comme le pense M. Saville, nous aurons la preuve que le degré de civilisation de ce peuple intéressant était bien supérieur à celle des Aztèques qui, au moment de l'arrivée des Conquistadores, en étaient encore à la pictographie.

Tandis qu'il était sur les lieux, M. Saville explora la vaste crypte ou grotte découverte en 1886 par le célèbre archéologue mexicain le docteur Sologuren. Il y pénétra par une petite ouverture latérale qu'il découvrit, mais il lui fallut, pour parvenir à l'intérieur, percer quatre planchers en ciment très dur de deux à trois pouces d'épaisseur chacun. L'intérieur présentait de curieux monuments d'architecture d'une signification rituelle caractéristique. Il semble, à en juger d'après ces symboles religieux et cérémonieux que cette crypte contenait, que l'origine de la religion des Zapotèques est la même que celle des peuples du monde oriental.

Mais la découverte la plus extraordinaire est celle à laquelle donnèrent lieu les fouilles des pyramides dont nous avons déjà parlé; les savants la considèrent même comme la plus importante de toutes les découvertes préhistoriques qui aient encore été faites.

On commença par trouver un tuyau en terre cuite qui, partant d'une de ces pyramides, conduisait dans les champs. Les joints de ce tuyau, de plusieurs pieds de longueur, étaient faits de façon à pouvoir s'ajuster exactement les uns dans les autres. On en suivit le parcours sur une distance considérable jusqu'à un endroit où ces joints faisaient défaut; ils reprenaient toutefois un peu plus loin et aboutissaient à une haute montagne sur le sommet de laquelle on découvrit un temple aux proportions monumentales et entouré d'un imposant péristyle. Ce n'avait pas été affaire facile que de suivre le cours de ce conduit souterrain; pourtant, sans lui on ne serait jamais parvenu à ces ruines d'une ville morte, qu'une épaisse végétation dérobaux regards. Des terrasses artificielles protégeaient les côtés de la montagne sur le sommet de laquelle était la ville, rendue imprenable par sa position et les fortifications qui l'entouraient.

Le temple lui-même était d'une architecture admirable. Au delà, les débris d'amphithéâtres, de palais et autres édifices remplissaient un vaste espace sur le haut de cette montagne. Les rues et les voies publiques étaient exactement dans le même état où elles avaient été laissées depuis des siècles, au moment de leur abandon. Ainsi donc, sur cette montagne à terrasses, dominant une campagne d'une grande étendue, avait subsisté une des grandes villes des Zapotèques, qui, autrefois, ont dû régner sur plusieurs peuples du Mexique et de l'Amérique centrale, mais qui avaient été assurément leurs supérieurs en civilisation, dans les arts et l'industrie.

La montagne sur laquelle a été trouvée cette ville préhistorique porte le nom de mont Alban sur les cartes mexicaines. Son accès difficile et les grands arbres qui la couronnaient, l'avaient toujours fait regarder jusqu'ici avec indifférence. On

n'ignorait pourtant pas, avant la venue de M. Saville, qu'il y avait là des vestiges d'un temps passé; mais on les prenait pour les restes d'anciennes fortifications des sauvages, au lieu d'être, comme nous venons de le voir, les ruines d'une ville superbe, bâtie par un peuple civilisé. L'explorateur américain croit que cette cité avait nom Zachila; il existe, non loin de là, un petit village qui porte encore ce même nom. L'endroit où elle était située, au point de vue stratégique, était admirable. Sise à l'intersection des trois grandes vallées d'Oaxaca, d'Etlá et de Talplan, elle donnait vue dans toutes les directions, et son isolement, par ces mêmes vallées, des montagnes environnantes qu'elle dominait de son point élevé, devait en faire la sentinelle vigilante de toute la région.

M. Saville ne put poursuivre ses travaux d'une manière assez complète pour pouvoir déterminer l'exacte étendue de la culture intellectuelle, de la richesse et du degré de civilisation des habitants de cette ville dont le souvenir même était perdu; mais il pense qu'ils devaient être plus policés que la plupart des autres peuples de cette partie de notre continent qui nous sont connus par d'autres ruines.

La ville devait certainement embrasser un circuit considérable, et couvrir plusieurs milles carrés. On pouvait encore y voir des restes d'aqueducs en pierre d'une largeur de plus de six pieds. Çà et là on apercevait d'autres amoncellements considérables que l'on reconnut, sur examen, pour être les débris de grands édifices publics. Les tremblements de terre, fréquents dans toute cette région et qui ont probablement causé la destruction de cette ville, avaient réduit ces constructions en simples monceaux de débris et de poussières.

Un tumulus de 1000 pieds de longueur sur 300 pieds de largeur, avait été érigé à l'extrémité sud de la ville. Ses côtés, faits en maçonnerie, présentaient une régularité géométrique, et un escalier conduisait au sommet. On suppose que ce mound servait d'assise à un grand temple ou à des édifices publics. A l'extrémité opposée de la ville se voyait un espace rectangulaire

en forme de bassin ayant à peu près les mêmes dimensions que celles de la pyramide, et qui formait autrefois un vaste amphithéâtre.

“ Le résultat de cette première exploration a eu pour effet de nous convaincre, ajoute M. Saville, que les Zapotèques étaient un peuple pacifique, se gouvernant d’après des coutumes et un code de lois d’une grande perfection. Ils possédaient une littérature; nous avons trouvé des indices qui nous en fournissent la preuve, mais nous n’avons pas eu le temps d’étudier ce côté de nos découvertes. Leur religion devait avoir atteint un haut degré de progrès, car nous n’avons rien trouvé qui pût nous faire croire qu’ils fussent dans l’habitude d’offrir des sacrifices humains.”

La ville de Mitla passe pour avoir été la capitale des Zapotèques. Elle était établie à environ trente milles à l’est du mont Alban.

“ Située à mi-côte, dit M. Elisée Reclus dans sa *Géographie universelle*, sur le flanc de montagnes peu élevées, dont le profil net rappelle les horizons de la Grèce, les restes des palais de Mitla et sa grande pyramide, dont le temple a été remplacé par une chapelle catholique, ressemblent aux débris d’une acropole. Par la beauté de l’appareil, les édifices de Mitla peuvent également se comparer aux monuments helléniques de la meilleure époque. Les parois des monuments forment de grands parallélogrammes découpés en longues bandes horizontales, que les décorateurs ont ornées de dessins réguliers, lignes croisées, losanges et grecques droites ou penchées, mais presque sans aucune courbe; les petites pierres disposées en mosaïque ont en grande partie disparu, emportées par les Indiens, qui s’en font des amulettes. L’architecture de Mitla représente une période originale de l’art dans la partie méridionale du Mexique. Dans les temples du Yucatan les sculptures en saillie sur les murailles reproduisent fréquemment les formes humaines; à Mitla, au contraire, les constructeurs zapotèques ont écarté toute figure extérieure en relief; tenus d’observer avec scrupule les règles

hiératique, ils ont laissé à leur cité sainte une noble sévérité d'aspect. On a parlé des " colonnes " du temple de Mitla comme d'un trait qui serait unique dans l'architecture du Mexique, mais ces colonnes ne sont point les seules que l'on ait vues au Mexique: Sahagun décrit celles de Tula, qui représentaient des serpents enroulés s'appuyant sur leur tête et dressant verticalement leur queue, et les photographies de M. Charnay reproduisent d'autres colonnes, celles de Chichen-Itza, dans le Yucatan. Au-dessous de l'édifice principal s'étend une nécropole qui a valu probablement à Mitla, Mictlan ou Migitlan, son nom aztèque de " Séjour des Morts " : l'appellation zapotèque est Yoopaa, " Terre des Sépultures."

De nouvelles études et des fouilles plus complètes nous révéleront sans doute des faits intéressants sur les mœurs et les usages des Zapotèques, et le déchiffrement de leurs inscriptions, si on parvient jamais à en trouver la clef, nous renseignera sur leur histoire et leur origine.

Alph. Gagnon.

Québec, novembre 1900.



NOTRE-DAME DE LORETTE EN LA NOUVELLE-FRANCE

CHAPITRE SIXIÈME

LES APOTRES DES HURONS AU XVIII^e SIÈCLE.

LES MISSIONNAIRES DE LA JEUNE-LORETTE.

(*Suite*)

Le P. Richer, trouvant sans doute que la langue française, encore en voie de formation, manquait d'expressions et de termes appropriés, ne se gênait pas pour en créer de sa façon, tout en respectant de son mieux les lois de l'étymologie. De là une foule d'originalités que le P. Potier, toujours à l'affût de néologismes, inscrivait scrupuleusement sur son carnet. En voici des exemples :

“Cet homme paraissait devoir faire l'*épitaphe* du monde,” c'est-à-dire, ne jamais mourir.

“Le P... a l'âme *curiale*, i. e. aime la compagnie des curés.”⁽¹⁾

“Les supérieurs *frondèrent* les poêles,” i. e. les abolirent.

“Il revint à Lorette et y laissa ses *reliques*, i. e. y mourut.

“Le P. Constant est un *monologue*,” i. e. taciturne.

“*Huroniser*”, s'appliquer à la langue huronne.

“Fléchir le *poplite*,” i. e. le genou (de *poples*, *itis*, genou).

(1) Le P. Richer appelle le curé de Charlesbourg (en 1743) “le vertueux pasteur.”

“ On *caffetu* ou *théa* pendant la nuit,” i. e. on fit du café ou du thé. ⁽¹⁾

“ Faire litière des hommes,” i. e. les mépriser.

“ Drexelius ⁽²⁾ est un grand *polymathe*, i. e. maître de tout.

“ Le R. P. Bretonneau *éjoïsme* aussi bien que le Père Bourdaloue”. *Ejoïsmes* ou *éjoïser* : dire “ moy, etc.”

Ariéter (de *aries*, bélier) : contre-discuter.

“ Le Père *Occidental*,” i. e. le P. Messiger, S. J., qui fut à la découverte de la mer de l'Ouest.

“ La *gynocratie* n'est point parmi les sauvages,” i. e. les femmes ne dominent pas.

Pour couronner cet essai de lexicographie, il convient de citer deux ou trois phrases originales du même *auteur*.

“ Boire le coup Abnakis,” i. e. grand verre d'eau-de-vie.

“ Ce monsieur qui n'a pas de blanc dans les yeux ” : le diable.

“ Il fut humilié trois pieds sous le néant.”

“ Les pères canadiens sont insolvables, et les enfants indisciplinables.” ⁽³⁾

Mgr Tanguay, dans son *Répertoire général du clergé canadien* (1^{re} édition), mentionne deux pères jésuites du

(1) Le P. Potier cite également un calembour—*horresco referens*—du P. Richer, qui par un verbe de son cru, *théer*, prouve que l'usage de boire du thé existait au Canada sous la domination française. Ce jeu de mots, c'est *théologie* (prendre du thé-au-logis). Les anciens Canadiens auraient sans doute contracté cette habitude en fréquentant les Anglais de la Nouvelle-Angleterre, assez fortement attachés à leur thé pour en faire plus tard le prétexte de leur séparation de la mère patrie. Pourtant l'auteur des *Anciens Canadiens*, P. de Gaspé, dit dans ses *Mémoires*, que cet usage était inconnu au pays avant la cession du Canada. En revanche, “ Racine prenait tous les matins du thé dans son cabinet. Racine, écrivant *Athalie* et ses *Cantiques*, en buvant du thé, voilà deux siècles, n'est-ce pas le comble de la distinction et du progrès ? ” dit le P. V. Delaporte. (*Études religieuses*, 20 avril 1899.)

(2) Il s'agit du P. Jérémie Drexelius, de la Compagnie de Jésus, grand théologien ascétique.

(3) Aurait-on le droit de dire aujourd'hui, avec le *Médecin malgré lui* : “ Nous avons changé tout cela ? ”

nom de Richer. Le premier (page 72), qui a pour prénoms Pierre-Daniel, "arrivé le 6 août 1699, et décédé le 17 janvier 1770 : " L'auteur ajoute ("d'après les notes du P. Martin," dit-il) : "On ne trouve aucune trace de ce père." Les prénoms de l'autre Père Richer sont, *René-Pierre-Daniel*. Il "fut ordonné le 1^{er} mai 1735. Ce père était encore à Québec, en 1761. *Il mourut le 17 janvier 1770.*" (*Répertoire*, p. 100.) ⁽¹⁾

* * *

Le premier jésuite nommé à Lorette, pour aider au ministère et étudier les langues sous le P. Richer, fut le P. Pierre de Lauzon. Il y séjourna deux ans ⁽²⁾. Il était né à Poitiers, et appartenait, comme jésuite, à la province d'Aquitaine. Entré dans la compagnie en 1702, à l'âge de quinze ans, il vint au Canada en 1716, et y commença son ministère à la Jeune-Lorette. Il travailla durant dix-sept ans à la mission du Sault-Saint-Louis. Il fut le 21^e supérieur général des missions du Canada, son terme d'office ayant duré de 1732 à 1739. En 1734, il revint de France où il était allé chercher de nouveaux ouvriers pour la vigne du Seigneur. Parmi ceux-ci se trouvait le vertueux Pierre Aulneau, destiné par son supérieur (le P. de Lauzon) à accompagner le fils de Pierre de la Vérendrye dans son voyage à la découverte de la mer de l'Ouest. On sait que le courageux missionnaire fut massacré au lac des Bois, avec le chef de l'expédition, par les Sioux de la Prairie.

Le P. de Lauzon mourut à Québec le 5 sept. 1742. Il fut universellement regretté. ⁽³⁾

(1) Il y a évidemment ici un cas d'identité parfaite. La note attribuée au P. Martin n'a plus sa raison d'être.

(2) De 1716 à 1718.

(3) Voir lettre du P. Viau à Mme Aulneau, 17 oct. 1743. (Père A.-E. Jones, S. J. *The Aulneau collection*.)

* * *

En 1726, le P. Armand de la Richardie vint à Lorette, où il consacra deux années à l'étude de la langue huronne. Entré au noviciat à Bordeaux, en 1703, il avait étudié la philosophie à Limoges et enseigné à La Rochelle, à Luçon, à Saintes ; après son cours de théologie à Bordeaux, il avait professé durant six ans la philosophie à Angoulême. Il fit ses vœux de profès en 1721, et vint au Canada en 1725 ⁽¹⁾. Les Hurons lui donnèrent le nom de Ondechra8asti.

En 1728, il fut envoyé au Détroit par le P. du Parc, supérieur des missions canadiennes. Il devait y rétablir la mission huronne, qui avait été interrompue durant quatorze ans ⁽²⁾. A peine y trouva-t-il un seul chrétien digne du nom et professant sa foi. La vigne, privée de culture depuis longtemps, était retournée à l'état sauvage. Durant plusieurs années, le zèle apostolique du jeune missionnaire se consuma en efforts stériles. Mais la grâce triompha un jour, et l'apôtre consolé put écrire à son chef : " Cette nation barbare me paraît professer sa foi franchement et sincèrement. La maison sainte peut à peine contenir la multitude des chrétiens." ⁽³⁾

En 1751, il conduisit à Sandusky un groupe de ces Hurons. Ceux-ci, sous le nom de Ouiandottes ou

(1) Le P. de la Richardie avait eu pour élève le P. Giraudeau, célèbre helléniste et orientaliste.

(2) Le P. de la Richardie dans sa lettre au Père Général en 1741, dit que l'interruption durait depuis *quarante* ans. Serait-ce un *lapsus calami*, *quadraginta* au lieu de *quatuordecim* ?

(3) *Barbara gens corde non ficto fidem videtur profiteri. Multitudinem christianorum vix continet sacra domus.* Le P. Nau, écrivant en 1735 au P. Bonin, rend hommage au zèle fructueux du P. de la Richardie. Sept années auparavant, il avait écrit en France qu'il n'y avait pas d'autres Hurons chrétiens que ceux de Lorette. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. Le P. de la Richardie a trouvé moyen de réunir au Détroit les Hurons dispersés, et de les convertir tous. Sa mission compte six cents chrétiens.

Wyandots, prirent une part active dans les affaires de l'Ouest. ⁽¹⁾

En 1756, on le trouve à Québec ⁽²⁾, où il mourut le 17 mars 1758. ⁽³⁾

(1) On aimera, sans doute, à savoir, ce qu'est devenu ce groupe de la nation huronne.

Voici ce qu'en dit l'historien américain catholique, John Gilmary Shea. "Après cela (la mort du P. Potier, en 1781), les Indiens dépendirent entièrement des prêtres qui se trouvaient aux postes français ^(a) Les Wyandots de Sandusky ^(b) furent ainsi privés de toute instruction religieuse, mais ils ne perdirent pas la foi... Entre 1803 et 1810, le Rév. Joseph Badger, presbytérien, fit une tentative de prosélytisme parmi les Wyandots, mais il rencontra une opposition énergique de la part des chefs, qui, dit-on, allèrent jusqu'à mettre à mort un d'entre eux qui avait renoncé à la foi catholique. Les méthodistes firent plus tard une tentative; et comme les plus anciens membres de la tribu, qui dans leur jeunesse avaient été bien instruits, étaient morts, leurs descendants, privés de prêtres, écoutèrent les nouveaux prédicants.

"Les Wyandots furent dans la suite déportés au territoire Indien, et sont maintenant les moins nombreux, mais les plus riches de tous ces exilés. Nul doute que le souvenir des jours où brillait leur foi est encore frais à leur mémoire, et il nous sera probablement donné de voir au milieu d'eux un missionnaire catholique, successeur de Le Caron et de Brébeuf." (HISTORY OF CATHOLIC MISSIONS, première édition, 1845.)

(a) Le premier de ces prêtres, François Hubert, futur évêque de Québec, s'était rendu à la mission de l'Assomption du Détroit, en 1781, l'année même de la mort du P. Potier. C'est en 1784 que Mgr d'Esclis le choisit pour son coadjuteur.

(b) Sandusky, sur le lac Érié, était devenu territoire américain avant 1781. Les missionnaires du Détroit, au reste, étaient trop occupés par leur ministère local pour suivre de près les chrétiens éloignés.

(2) D'après les actes des élections, à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à Québec, le P. Armand de la Richardie, confesseur de la communauté, accompagnant, avec M. le chanoine Olivier Briand, monseigneur de Pontbriand qui préside aux élections des hospitalières, "au collège des révérends Pères Jésuites, dans la chapelle de la petite congrégation, qui sert de chœur aux religieuses depuis l'incendie de leur maison," le 12 mars 1756 et le 12 mars 1757. (Note de l'archiviste de l'Hôtel-Dieu.)

(3) EXTRAIT DES ACTES CAPITULAIRES DE L'HÔTEL-DIEU DU PRÉCIEUX SANG.

"Le 28 de mars 1758, notre communauté capitulairement assemblée, notre révérende mère Marie-Andrée Duplessis de Sainte-Hélène, supérieure, qui avait remarqué beaucoup d'empressement dans toutes les religieuses de cette maison pour donner au feu révérend Père Armand de la Richardie, de la Compagnie de Jésus, mort le 17 de ce mois, des marques publiques de reconnaissance, nous proposa de lui faire un service solennel, ayant déjà pour cela l'agrément de monseigneur notre évêque. Toutes y consentirent très volontiers, se souvenant avec gratitude de la charité que ce révérend Père eut pour nous après notre incendie. Il était pour lors vice-supérieur du collège de Québec. Il nous fit fournir abondamment de pain, de viande et autres nécessités, même pour nos domestiques; et depuis ce temps, étant notre confesseur jusqu'à sa dernière maladie, il nous a assistées pendant une mortalité qui nous a fait perdre six ^(c) religieuses en moins de quatre mois, venant tous les jours les consoler plutôt deux fois qu'une.

☐ "En foi de quoi, ce présent acte a été fait et enregistré par nous, secrétaire

(c) L'histoire ne donne que les noms de cinq religieuses; mais dans la copie des lettres circulaires, on voit qu'une novice est morte aussi dans le temps.

(Note de Sr St-André, archiviste.)

* * *

En 1735, le P. Nicolas de Gonnor est envoyé à Lorette. Né en 1691 et entré dans la compagnie en 1710, il appartenait à la province d'Aquitaine. Il était arrivé au Canada en 1725. Deux années plus tard, il se rendit à la mission des Sioux, et résida ensuite quelque temps au Sault-Saint-Louis. A Lorette, "il est sujet à de fréquentes maladies ⁽¹⁾." Dans l'été de 1736, il écrit à un Père de France pour lui raconter le martyre du P. Aulneau. En 1738, il est à La Rochelle, avec l'intention d'aller à Bordeaux s'y faire traiter pour une sérieuse maladie. Il espère retourner l'année suivante auprès de ses chers néophytes. L'affection qu'il leur portait n'était pas sans retour. Qu'on en juge par le passage suivant d'une lettre qu'il écrivait de Lorette, le 27 oct. 1840, à madame Aulneau :

" Si je ne vous ai point parlé dans ma dernière lettre de la joie réciproque de mes néophytes à mon retour, c'est que je l'ai oublié, ou que je n'ai pas cru que cela dût vous intéresser particulièrement. Ils se trouvèrent, sans que je m'y attendisse, au bord de l'eau quand je débarquai. Ce furent de grandes marques de joie, et c'était à qui s'empresserait à l'envi les uns des autres à porter mon petit bagage. Ce qui m'a fait le plus de plaisir, c'est qu'ils m'ont dit depuis mon arrivée, que malgré tout ce qu'on leur disait que je ne reviendrais point, ils avaient toujours compté sur ma parole...

du chapitre des religieuses hospitalières de la Miséricorde de Jésus de l'Hôtel-Dieu de Québec, les jour et an que dessus.

" Sr Marie-Catherine de Saint-Bonaventure. "

" Nota.—Ce service a été chanté par les révérends Pères Jésuites, le 5 avril de cette même année.

Sr M.-C. de St B."

(1) Lettre du P. Luc-François Nau, écrite du Sault-Saint-Louis, le 2 oct. 1735, au P. Bonin, en France.

“ Depuis que je suis seul à les conduire, ⁽¹⁾ je n'ai pas lieu de me plaindre d'eux pour ce qui me regarde. J'ai même sujet de m'en louer. Mais il s'agit de les conduire en Paradis, et je crains parfois qu'ils n'en prennent pas le chemin.” ⁽²⁾

En bon père nourricier, il veillait à garantir ses ouailles de la famine. Ecrivait, le 23 avril 1742, à la même personne charitable, qui lui prodigue ses aumônes, et prie pour lui et ses pauvres Indiens, il lui fait part de ses appréhensions. La rareté du blé, par suite de l'insuccès de la récolte de l'année précédente, fait redouter pour tout le pays une famine encore plus cruelle pour cette année.

Les Indiens, tout de même, espèrent récolter un peu plus de maïs que l'année dernière, mais leurs terres sont si pauvres que leur récolte suffit à peine pour la moitié de l'année. Pour y remédier, le Père achète du blé d'Europe, la leur revend en petites quantités, et ils lui en remboursent fidèlement le prix quand ils en sont capables. Quand il ne peut les secourir de cette façon, ils sont obligés de se disperser de tous côtés en quête de nourriture, ce qui n'est pas peu nuisible à leurs intérêts spirituels. Car, ajoute le Père, “ ce n'est guère en voyageant que s'acquiert la sainteté.” Toutefois, il ne peut refuser d'y consentir, de crainte de les voir périr de faim. ⁽³⁾

Le P. de Gonnor quitte Lorette en 1743 pour demeurer à Québec jusqu'en 1749. De là, il est envoyé une seconde fois au Sault-Saint-Louis, où il devient supérieur en 1752. En 1755, il est transféré à Montréal, et, l'année suivante, il revient à Québec, où il meurt le 16 décembre 1759. Son nom sauvage, est Sarenhès, “ le grand arbre.”

(1) Apparemment, le P. Richer lui avait confié temporairement les sauvages, pour s'occuper plus spécialement des Français de la mission.

(2) Archives du collège Sainte-Marie, Montréal.

(3) *Aulneau collection*, p. 144.

* * *

L'année 1743 arrive à la Jeune-Lorette, pour y étudier les langues sauvages, un jeune père jésuite de la province gallo-belge, le Père Pierre Pothier ⁽¹⁾. Esprit pénétrant et observateur, porté par nature et par éducation à tout faire avec méthode et précision, il avait gardé toute sa ferveur pour l'étude. Aussi, son stage ne fut-il pas long, et fut-il passé maître avant d'avoir fait une année d'étude.

“ Je fus à Lorette,” écrit-il dans un de ses cahiers de notes (répertoire inépuisable de renseignements variés), “ depuis le 16 octobre 1743 au 24 juin 1744.” Il nous annonce qu'il arriva à Lorette dans l'après-midi, et que deux jours plus tard, il “ portait le saint viatique (à un mourant) au lac Saint-Charles.”

Il passa à Lorette “ huit mois et huit jours,” et trouva moyen, durant ce temps relativement court, outre ses notes sur les éphémérides et sur les idiotismes du Canada, de composer, ou plutôt transcrire en les modifiant, une grammaire huronne basée sur celle du P. Chaumonot, un recueil de sermons dans la même langue, probablement du même, et un traité des racines de la langue huronne, d'après les travaux du P. Chaumonot et du P. de Carheil sur le même sujet. Plusieurs de ces manuscrits sont en double ⁽²⁾

Il n'est pas étonnant que le P. Richer, plus missionnaire que savant, se “ soit plaint quelquefois de ce qu'il (son *vicaire*) écrivait trop.” On s'étonne davantage qu'il ne l'ait pas décoré de l'épithète de *polygraphe*. En revanche,

(1) Ce nom est parfois écrit “ Pottié ” ou “ Potier.” Son nom en sauvage était Horonthiadé.

(2) “ On a réuni sous son nom plusieurs ouvrages dont on ignore les auteurs, mais qu'il a copiés avec le plus grand soin : v. gr. Dictionnaire français-huron in-8° (11 gros cahiers), sermons, instructions, catéchismes hurons.” (Note du P. F. Martin, S. J.)

soit que le jeune Père eût la langue aussi souple que la plume, ou que son appétit de flamand fit honneur à la *sagacité* de Lorette, le P. Richer, terminant une lettre au P. Saint-Pé, lui dit en lui parlant du P. Potier : “ la bouche Belgique vous salue.” ⁽¹⁾

Rien d'admirable comme son écriture fine, compacte et parfaitement lisible ⁽²⁾. Cette clarté et cette régularité, il les avait acquises durant ses études, comme on peut s'en convaincre en parcourant les douze volumes manuscrits contenant ses cours de physique et d'astronomie (avec d'admirables dessins à la plume), de philosophie et de théologie, transférés récemment de la bibliothèque de la cure de Québec aux archives de l'université Laval.

A peine rentré à Québec, le P. Potier dut partir pour le Détroit, pour y travailler à la mission huronne, de concert avec le P. de la Richardie qui s'y trouvait depuis 1728. C'était le 26 juin. Le 28 septembre suivant, il abordait à l'île aux Bois-Blancs, où les Hurons étaient alors postés, leur mission y ayant été transportée le 12 octobre 1742.

Après le massacre de Sandusky (20 mai 1747), le P. Potier abandonne l'île aux Bois-Blancs, et se retire au Détroit, où il devait rester avec ses sauvages; non pas au Détroit actuel, qui est dans l'Etat du Michigan, mais vis-à-vis, où se trouve maintenant la petite ville de Sandwich, sur le territoire canadien. Après le départ du P. de la Richardie pour Sandusky, avec son groupe de Hurons ou Ouiandottes (juillet 1751), le P. Potier resta seul. Lors de la conspiration de Pontiac, en 1763, le P. Potier contribua, autant que le P. du Jaunay, à empêcher le massacre de la garnison anglaise du Détroit.

(1) Note du P. Potier. Comme appendice à ce chapitre, on trouvera une liste abrégée de locutions populaires canadiennes de l'époque, ainsi que certains autres renseignements intéressants.

(2) Cette remarque est de PILLING. *Bibliography of Iroquoian Languages*, p. 135.

Le P. Potier mourut à Sandwich, le 16 juillet 1781. “ Le P. Potier, écrit le P. Pierre Point, ⁽¹⁾ a été trouvé mort, tué dans une chute qui lui brisa le crâne, gisant devant la cheminée de sa petite maison, mort solitaire, sans secours, sans témoin.” Le P. Point avait eu ces détails, en 1843, d’un vieillard de 84 ans, M. Benjamin Marentête, qui avait été le servent de messe du P. Potier. Dans cette lettre, datée de Montréal, 13 octobre 1888, le vénérable missionnaire, retiré au collège de cette ville, raconte la translation des restes du P. Potier.

“ Soixante-sept ans après (sa mort), on transporta son corps de la vieille église où il avait été le premier missionnaire enterré ⁽²⁾, sous les marches.

“ La cérémonie de la translation fut très solennelle et très remarquable, en ce qu’elle réunit toute la paroisse pour honorer les restes de son pasteur et de son bienfaiteur, et fut comme le point qui réunissait le dernier jésuite de cette mission au nouveau qui venait d’arriver, pour la continuer et comme pour en renouveler l’héritage.”

Cette translation, à laquelle présida le P. Point, eut lieu le 24 septembre 1850. “ Le P. Potier, écrit ailleurs le même, dernier missionnaire des Indiens de ce pays-ci, avait survécu à la suppression de sa chère compagnie et à l’extinction de presque toutes les nations voisines. ⁽³⁾

(1) Le P. Pierre Point fut un des successeurs du P. Potier, à Sandwich. Quand les Jésuites revinrent au Canada, en 1842, l’ancienne mission huronne fut, après Montréal, le premier théâtre de leur second apostolat.

(2) “ Au milieu des tombeaux de ses sauvages,” dit ailleurs le P. Point.

(3) “ Rien de plus intéressant, dit le P. de Rochemonteix (tome I, p. 345) sur les origines de Sandwich, que le *Liber Rationum* (du P. Potier) où, à côté des comptes du jésuite, se trouvent les actes de naissances, de baptêmes et de mariages, et qui ouvre une vue sur la vie matérielle du missionnaire et des habitants de la paroisse. L’inventaire du mobilier et des provisions du P. Potier se trouve au bureau des Terres de la Couronne, à Québec, parmi les documents relatifs aux biens des Jésuites.

* * *

En 1750, le P. J.-B.-François Salleneuve, de la province de France, ⁽¹⁾ vint à son tour à la Jeune-Lorette, pour étudier la langue huronne et se préparer aux missions de l'Ouest. Après quatre ans de séjour avec le P. Richer, il fut envoyé au Détroit, où il desservit la mission de l'Assomption jusqu'en 1760.

* * *

Le Père Etienne-Thomas de Villeneuve-Girault, ⁽²⁾ peu de jours après son arrivée au Canada, en 1754, fut envoyé à Lorette pour aider au P. Richer, qui commençait à sentir le poids de l'âge, et qui devait, six ans plus tard, lui céder sa place.

Le P. Girault, après avoir étudié la théologie au collège Louis-le-Grand, à Paris, fut ordonné prêtre en 1750, et fit ses derniers vœux avant de venir au Canada.

Il fut le dernier missionnaire des Hurons de la Nouvelle-France. Toute sa carrière se borna au ministère de Lorette, où il resta trente-six ans, jusqu'en 1790, où l'infirmité le força d'aller se faire soigner au collège de Québec. Il devait retourner à Lorette de temps à autre, quand ses forces le lui permettaient, pour travailler au salut de ses chères ouailles. Il s'éteignit à Québec le 8 octobre 1794. Il était l'avant-dernier survivant de la Compagnie de Jésus au Canada. Il avait survécu 21 ans à la suppression de la compagnie, ⁽³⁾ et 35 ans à la dispa-

(1) Son nom en langue huronne était Otrešati.

(2) *Alias* Girault de Villeneuve.

(3) L'admirable lettre qui suit, dont il existe une copie apparemment contemporaine dans les archives des Ursulines de Québec, traduit également les sentiments des Jésuites de la mission canadienne qui vivaient à l'époque de la suppression de la compagnie.

LETRE DU PÈRE DE NEUVILLE ADRESSÉE A UN JÉSUCITE D'ALMAGNE (*sic*) DU
3. 7bre. 1773.

« La société n'est plus, la bulle destructive a été prononcée, permettez que sur cette tragique révolution, qui fera l'étonnement de la postérité, je vous

rition du drapeau fleurdelisé. Depuis sa mort jusqu'à la fin du 18^e siècle, un seul jésuite, le P. Casot, devait rester pour représenter cette illustre phalange de missionnaires et d'éducateurs qui, sur le mot d'ordre de leur supérieur, savaient quitter la chaire pour le canot d'écorce, la ville pour le désert et la forêt, aujourd'hui se dévouant à la direction des âmes et à la formation de la jeunesse, demain scellant de leur sang la foi qu'ils prêchaient et leur fidélité aux vœux de leur état.

Déjà, en 1784, la mère de Saint-François, dépositaire chez les Ursulines de Québec, écrivant aux Ursulines de Paris, faisait les réflexions suivantes : " Actuellement il ne reste dans le pays que quatre Pères jésuites, deux à Québec, un à 3 lieux dans un village (de) sauvages, et le quatrième dans la ville de Montréal à 60 Lieux, qui tous jouissent en paix de tous leurs revenus qui sont con-

parle en père et en ami, pas un mot, un air, un ton de plainte et de murmure, respect incapable de se démentir à l'égard du Siège apostolique et du pontife qui l'occupe ; soumission parfaite aux volontés rigoureuses, mais toujours adorables de la Providence, et à l'autorité qu'elle emploie pour l'exécution de ses desseins, dont il ne nous convient point de sonder les profondeurs. N'épanchons nos regrets, nos gémissements, nos larmes que devant le Seigneur et dans son sanctuaire, que notre juste douleur ne s'exprime devant les hommes que par un silence de paix, de modestie, d'obéissance, n'oublions, ni les instructions, ni les exemples de piété dont nous sommes redevables à la société ; montrons par notre conduite qu'elle était digne d'une autre destinée ; que les discours et les procédés des enfants fassent l'apologie de la mère, cette manière de la justifier sera la plus éloquente, la plus persuasive ; elle est la seule convenable, la seule permise et légitime, nous avons désiré de servir la religion par notre zèle et par nos talents ; tâchons de la servir par notre chute même et par nos malheurs, vous ne doutez point mon cher confrère de la situation pénible de mon esprit et de mon cœur au spectacle de la destruction humiliante de la société à laquelle je dois tout, vertus, talents, réputation. Je puis dire qu'à chaque instant je bois le calice d'amertume et d'opprobre, que je l'épuise jusqu'à la lie ; mais en jetant un coup d'œil sur Jésus Christ crucifié oserait-on se plaindre le Dieu de miséricorde qui n'afflige ici-bas que pour éprouver le juste, pour ramener le pécheur, pour purifier le pénitent ; ce Dieu de bonté m'afflige d'un autre chagrin personnel, j'ai perdu mon cher et respectable frère, le père Freij, une réflexion m'adoucit cette perte, il a rempli de vertus sa longue carrière, et le Seigneur lui a épargné le triste spectacle de la société écrasée, je le recommande à vos prières et celles de nos pères dispersés.

Nota.— Cette lettre a été publiée dans la *Biographie universelle de Feller*. Son auteur, le P. Anne-Joseph-Claude de Neuville, n'est pas venu au Canada. Le P. Jean-Baptiste de Neuville (probablement son frère ou son cousin) est mort à Montréal le 15 janvier 1761.

sidérables et qui en feroit (*sic*) vivre bien d'autres avec eux. Ils sont tous les quatre sous L'habit et Le nom de jésuites, de Grande Edification, et rendent de grands services à notre pauvre Église affligée au delà de toute expression."

On éprouve un serrement de cœur en voyant disparaître l'un après l'autre ces hommes qui ont tant fait pour l'Église et pour la patrie canadienne. Mais on se réjouit en songeant que leur absence ne durera pas toujours. Plus heureux que les nations sauvages qu'ils ont conquises au Christ, ils sont destinés à renaître sur le sol témoin de leurs glorieux travaux. Partie intégrante de l'Église dont ils servent si fidèlement les intérêts, ils participent à sa force de résurrection et à son immortalité divine.

APPENDICE AU CHAPITRE SIXIÈME

Choix d'expressions proverbiales, triviales, figurées, etc., recueillies par le P. Pierre Potier, durant son séjour à la Jeune-Lorette, du 18 oct. 1743 au 24 juin 1744. ⁽¹⁾

La liste qui suit (réduction fort abrégée de l'original), est une précieuse aubaine pour les philologues.

Plusieurs de ces expressions ne sont pas propres au Canada. Le P. Potier qui, avant de venir en Amérique, n'avait pas voyagé en dehors de la Belgique, entendait, pour la première fois, des mots et des tournures en usage dans certaines provinces de France. On les a, en général, laissés de côté dans cet appendice. Il y a, parmi ces mots, quelques termes sauvages. Pour plus de clarté, ils sont imprimés en italiques.

(1) Le texte original auquel ce choix est emprunté fait partie de la collection du bibliophile distingué M. Philéas Gagnon, de Québec, à l'obligeance duquel le lecteur est redevable de cette page inédite.

A la suite figureront quelques dictons, recettes et observations du P. Potier, le tout recueilli à la Jeune-Lorette.

* * *

Cajou : bois ou planches liées ensemble, qu'on conduit par eau. On donna ce nom aux brûlots qu'on fit faire à Québec pour brûler la flotte anglaise.

Fétard : paresseux.

Fredoches : broussailles.

Banner : chanter avec effort. " Le P. Richer banne bien."

" : criailler, contester. " C'est un bannard," criaillieur.

Désertier : faire un désert.

Hontoyer : confusionner.

Machicoté : cotteron de sauvagesse.

Se brancher : se percher. " Les perdrix se branchent."

Rentier : Chapon donné par le fermier. " Mettre un rentier à la broche."

Tabler : faire marché. " J'ai tablé avec lui pour 20 cordes de bois."

Se mâter : se dresser. " L'ours se mâta, étendit ses pattes et ouvrit la gueule."

Se mattachier : (1) se barioler de couleurs.

Micoïne : Cuiller en bois dont se servent les sauvages. " Une micoinée de *sagamité*."

Grossir la langue : mentir. Expression sauvage.

Grâler : rôtir. " Grâler le blé d'Inde."

Boudiner : manger du boudin.

Grille-boudin : homme de rien.

Bord : côté, direction. " Je ne sais de quel bord il est allé."

Bordée : quantité, troupe. " Il y a une terrible bordée d'enfants dans cette maison." " Bordée de neige."

Bourguignons : glaçons poussés les uns sur les autres, et gelés, faisant de petites montagnes.

Gousses-d'ail : dents. " Le chien me montra ses gousses-d'ail."

Traine : espèce de voiture.

Casseau : boîte d'écorce.

Ravages : pistes. " Ravages d'original."

Frimassé : grésillé. " Avoir les cheveux frimassés."

Dégrader : perdre son chemin, être retardé en route.

" M. de Boisrond a été dégradé; le vaisseau s'est en allé sans l'attendre."

Se piaffer : se donner des airs. " Les voyageurs se piaffent."

Guinolé : ratafia à La Rochelle.

Châtouiller le feu : le remuer avec les pincettes.

Gratte : instrument à gratter les chemins.

Guépiner : picoter, mordre de paroles. " M. le Général aime à guépiner."

Minoter : " le blé ne minote pas; c'est-à-dire, il en faut beaucoup pour faire un minot.

(1) Du mot sauvage *mattachiat*, couleur.

Faire la **jambée** : s'humilier devant quelqu'un.

Provoquer quelqu'un à tirer la **flamberge** : l'épée.

Talmouse : sorte de pâtisserie qu'on fait à Saint-Denys (France). (1)

Croc ou croque : eau-de-vie.

Tirer à la **belle-lettre** : piquer dans un livre.

Cotons de tabac : tiges.

Ripes : planures.

Ripée : vin de différentes espèces raccommodé avec du levain et des *ripes* infusées. " C'est ce que font les Capucins en France."

Epingles : droits seigneuriaux.

Lambins : harts qui tiennent les bâtons d'une *traîne*.

" FEU DE VEUVE : petit feu."

Mitasses de poules : bas des cuisses. (P. Richer.)

" Il y a de grands **harias** (arias) les jours gras au collège : beaucoup de monde, de bruit, etc."

Gueuletons : festins de noces.

" Charger une traîne à la **morte-charge** : " y mettre un pesant fardeau.

Se dévisager : se battre. " Ils étaient tout prêts à se dévisager."

" Faire une **torche** chez quelqu'un : " écornifler.

S'accarêmer : se faire au carême.

Ouragan : plat d'écorce bordé de poils de porc-épic façonné par les sauvages.

" Dès que je le regardais, il **pliait** les yeux : " détournait.

" Le bonhomme a *de quoi* : " est riche.

Rioles : repas, bals, etc. " Le carnaval est le temps des rioles."

S'abrier : se mettre à l'abri du froid.

" Il **s'épouffa** d'abord : " s'en alla promptement.

Rouplades : drames joués par les élèves.

Atocas : fruit rouge de la grosseur d'une cerise qu'on trouve sous la neige. (2)

" Lever le chemin : " y passer le premier en carriole après la neige.

Interboliser : troubler, interrompre.

RECETTES ET DICTONS.

Un sauvage se plonge dans la rivière au sortir de la suerie. " Je ne comprends pas cette *antipéristase*." (3)

On ne meurt pas à Québec à la marée montante.

Le porc tué à Québec, à la marée descendante, diminue de moitié en cuisant.

Les feuilles de hêtre trempées dans l'eau sont bonnes contre la brûlure.

(1) On fait encore des *talmouses* aux Ursulines de Québec. On y met des pommes.

(2) C'est la canneberge.

(3) Serait-ce la " cure d'eau " anticipée ?

Après Noël, le lait monte aux cornes des vaches.

Saigner quelqu'un " en bandoulière : " au bras droit et au pied gauche en même temps ; ce qui fait une grande révolution.

TERMES ET EXPRESSIONS SAUVAGES.

Collet-blanc : prêtre. *Nu-pieds* : récollet. *Robe noire* : jésuite.

" Tu as un *gros* esprit : " beaucoup d'esprit.

" Je n'ai point d'esprit," dit un sauvage. Cependant il se croit au-dessus de tous les Français.

" Relever l'arbre qui tombe " : faire un nouveau capitaine.

" Mon fils a perdu l'haleine : " est mort.

" Reprocher les morts : " c'est faire grande injure à un sauvage que de lui parler de ses parents morts.

FAÇONS DE PARLER POPULAIRES.

" Vous n'êtes pas Normand : vous n'avez pas les griffes bonnes."

" Le pouce leur serait tombé dans la main : " ils auraient eu la bouche fermée et n'auraient su que répliquer.

" Un marchand de sucreries et de darioles."

" Il est aussi sec qu'un pendu d'été."

" Il n'y touchait que du bout des lèvres, comme un chat qui boit du vinaigre."

" Un conte de ma commère l'Oye."

" Les capots bleus : " les pensionnaires du séminaire.

" Il fut pris et mis dans la *poche de pierre* : " en prison.

" Sans miséricorde " était écrit sur son front.

" Je présentai mes *bajoues* au barbier."

" Je laissai mon cheval *manger aux mouches* : " je m'arrêtai.

“ Les soldats de Montréal suivent le *lac* qui descend ” :
les grosses glaces du lac Saint-Pierre.

MESURES, PRIX COURANTS, ETC.

La corde de bo au Canada est de *six* pieds de long sur
quatre de hauteur.

L'arpent de terre se vend *quarante* sous.

Le *marc* d'argent pèse une demi-livre ; l'*once* est la
huitième partie du *marc* ; le *gros*, la huitième partie
de l'*once*.

“ On *moture* le quatorzième au moulin : ” on prend la
quatorzième partie du minot. Le maître du moulin en a
la moitié ; le meunier, le quart ; et le fermier, l'autre
quart.

Un schelin vaut douze sols. , ,

DÉTAILS HISTORIQUES.

Il peut y avoir 70 paroisses au Canada (1743).

“ Le Caribou ” (vaisseau) coûtera 400,000 francs au
Roy.

Le Roy de France a 300 millions de revenu.

Les maltôtiers ⁽¹⁾ donnent des repas comme le Roy.

Il en coûte au Roy chaque année 20 millions pour
entretenir les maltôtiers de son royaume.

REPAS DE LA RÉNOVATION DES VŒUX AU COLLÈGE DE
QUÉBEC. (2)

Soupe.

Quartier de pâté à la viande.

Tranche de porc avec deux brins de céleri.

La moitié d'une perdrix rôtie.

Tarte à la confiture.

Deux pommes de Bourassa avec un gâtelet carré et feuilleté.

Vin commun. Vin de Navarre blanc.

(1) Percepteurs du fisc.

(2) En 1743.

F. St-G. Lindsay, Ptre.

(A suivre)

LOUIS JOLLIET

PREMIER SEIGNEUR D'ANTICOSTI

(Suite)

VII

La population de Québec en 1674 était d'environ huit cents âmes (1). On y retrouvait les traits caractéristiques des populations de l'ouest de la France, avec une certaine "venue" du terroir canadien qui lui donnait un cachet particulier. La gaité normande s'y alliait à une imprévoyance quelque peu algonquine; on ne craignait pas de perdre une fortune non encore acquise; les audacieux se donnaient carrière dans de lointaines expéditions; les sédentaires avaient des mœurs douces et agréables. Les lois criminelles de l'époque, — lois d'une affreuse sévérité, comme celles de la Nouvelle-Angleterre, — n'étaient que rarement appliquées. On faisait bonne chère quand on le pouvait, et l'on donnait déjà dans ce luxe des vêtements qui est un des défauts des classes rurales franco-canadiennes. Malgré les inquiétudes que faisaient naître les incursions des Iroquois, on avait constamment sur les lèvres des chansons de l'ancienne France, — chants d'amour ou de batailles, refrains où revenaient souvent les noms de Paris, de Rouen, de La Rochelle, de Nantes, de Saint-Malo "beau port de mer." Il devait sans doute y avoir un vague sentiment de nostalgie au fond de bien des cœurs; mais les nécessités de la vie, les habitudes nouvelles,

(1) N.-E. Dionne.

avaient fini par attacher les premiers colons au sol de la patrie canadienne. Les "enfants d'habitants," nés dans la colonie, ignoraient cette souffrance de l'exil : aussi leur joyeuse humeur les rendaient-ils éminemment propres à populariser le nom français parmi les Sauvages. On peut se faire une idée de la gaité d'autrefois par les coutumes, les récits anecdotiques, les formulettes, les devinettes, les jeux de société, les chants et les contes populaires qui sont restés de tradition dans les familles canadiennes.

En somme, il y avait beaucoup de bon dans cette société du dix-septième siècle ; ce qui ne veut pas dire que tout le monde y fût parfait.

A l'époque dont nous parlons, la population de Québec se divisait en quatre groupes distincts, établis, respectivement, à la basse-ville, à la haute-ville, à la brasserie (le Palais) et à la rivière Saint-Charles. Parmi les habitations de ce dernier groupe se trouvaient le couvent des Récollets (qui n'avait pas encore fait place à l'Hôpital-Général) et la maison de l'intendant Talon, construite à l'endroit où s'élève aujourd'hui la statue de la reine (Parc Victoria), non loin du "Fort Jacques-Cartier" où les missionnaires jésuites avaient fixé leur première résidence, en 1625 (1).

On comprend le bonheur que dut éprouver Louis Jolliet à se retrouver, après son long voyage, dans le centre le plus instruit et le plus peuplé du pays, au milieu d'une société qui était comme un reflet de la bonne société de la vieille France. Le jeune explorateur possédait des connaissances et des talents qui devaient le faire rechercher dans les fêtes données par les familles les plus à l'aise de la ville : il avait la science des livres et la science des voyages ; il était aussi un claveciniste de quelque habileté.

(1) Le Père Sixte LeTac, récollet, écrivait en 1689 : " Les Pères Jésuites s'établirent enfin à sept ou huit cens pas vis à vis du couvent des Recollets, à l'autre bord de la Rivière Saint Charles, proche de la petite Rivière de la Raye (Lairer), au lieu que l'on appelloit communement le Fort Jaques Quartier."

Les documents nous manquent pour pouvoir dire exactement ce qu'était la musique instrumentale et vocale, dans la capitale de la Nouvelle-France, au dix-septième siècle. Nous savons seulement que nulle différence esthétique appréciable ne devait exister entre la musique que l'on faisait à Québec et celle que l'on faisait dans les villes des provinces de l'ouest de la France. C'étaient les mêmes compositions, le même art, et les conditions d'interprétation elles-mêmes étaient à peu près identiques.

L'histoire de la musique à Québec s'ouvre gaîment par la note suivante du *Journal des Jésuites* :

“ Novembre 1645. — Le 27, mariage de la fille de M. Coullar avec le fils de Jean Guion : le P. Vimont assista aux noces; il y eut deux violons pour la première fois.”

Quelle musique jouait-on ainsi sur le violon, à Québec, il y a deux siècles et demi? Nous avons conservé le chant liturgique grégorien, qui est noté; nous avons aussi conservé nos cantiques et nos chansons populaires, venus de France; mais la musique purement instrumentale, la musique de l'unique instrument populaire canadien, le violon, est, de nos jours, exclusivement anglaise, écossaise ou irlandaise; ce sont des airs de danse: des gígues, des reels, des hornpipes; rien de toute cela n'est français.

Continuons à feuilleter ce *Journal* intime des anciens Jésuites de Québec, qui, on le sait, n'était pas destiné à la publicité.

Le 24 décembre 1645, “ le premier coup de la messe de minuit sonne à onze heures, le second un peu devant la demye, et pour lors on commença à chanter deux airs: *Venez mon Dieu*, etc., et *Chantons Noë*, etc. M. de la Ferté faisoit la basse, St-Martin jouoit du violon; il y avoit encore une fluste d'Allemagne, qui ne se trouva pas d'accord quand se vint à l'église. . . On dit la grande messe du jour sur les huit heures. . . A vespres on chanta quelques psaumes en faux-bourdon.”

Le 26, les Sauvages de Sillery vinrent à Québec au nombre

de cent, en procession, pour y faire leurs stations du jubilé: "ils chantèrent partout fort mélodieusement." (1)

On se rappelle que l'étage supérieur du "magasin" de la Compagnie des Cent-Associés servit d'église paroissiale de 1640 à 1657. De fois à autres les fidèles de la "paroisse" se rendaient à l'église des Ursulines ou à celle des Hospitalières, et l'on y chantait des offices en deux chœurs, l'un placé à l'intérieur du cloître, l'autre placé à l'extérieur. Le 12 février 1646 (le lundi gras), on alla ainsi chanter le salut à l'Hôtel-Dieu. "Les religieuses commencèrent le *Pange lingua* et le *Magnificat* et la paroisse disoit l'autre verset. Le *Magnificat* fut chanté en faux-bourdon; cela réussit bien. . ."

Le Vendredi-Saint de l'année 1646, la Passion fut chantée à trois voix chez les Jésuites. M. de Saint-Sauveur chanta la partie de l'évangéliste. . . "Je pensai pour lors (dit le P. Lalemant) que le P. de Quen eut mieux fait que M. de Saint-Sauveur pour cet article, mais non pas le reste du service. . . Le Samedi-Saint le feu et la bénédiction se firent à la sacristie. . . Il me sembla de rechef que pour l'*Exultet* le P. de Quen l'eut mieux chanté."

Grâce à ces réflexions du P. Jérôme Lalemant, il demeure acquis que le P. de Quen, le recteur du "collège de Québec," le missionnaire de Tadoussac, le découvreur du lac Saint-Jean, (2) avait une belle voix et chantait agréablement.

"Le jour de la Conception (8 décembre 1646), un soldat nommé Champigny, natif de Fontainebleau, fit abjuration de son hérésie auparavant la grande messe. Ce mesme soldat sça-

(1) Ces chants chrétiens étaient des adaptations faites par les missionnaires jésuites. Les chants indigènes des habitants de l'Amérique du Nord étaient exclusivement diatoniques, avec une modalité étrange et un rythme qui se rapprochait du rythme oratoire grégorien. Tout y révélait des natures primitives, dépourvues de la complexité des nations civilisées. Le procédé rythmique appelé *syncope*, que l'on pourrait définir *l'expression du désordre uni à la notion de l'ordre*, y était inconnu.

L'instrument désigné sous le nom de "chichigouane", ou "mitchichigouane", n'était, le plus souvent, qu'une corne de bœuf remplie de petits cailloux. C'était un instrument exclusivement rythmique. Nos Sauvages n'en connaissaient pas d'autre. Les Français appelaient cet instrument "chichiquois" ou "machichiquois".

(2) 15 juillet 1647.

chant la musique et pouvant chanter un dessus, nous commençames le jour de St-Thomas à chanter à quatre parties.”

Le *Journal* donne la liste des cadeaux que firent les Pères Jésuites le premier jour de l'année 1647. On y lit ce qui suit : “ A M. de Champigny, musicien, un beau chapelet avec médaille et reliquaire.”

Le *Journal* du mois de février 1647 contient la curieuse entrée que voici :

“ Le 27 de febvrier, il y eut un ballet au magazin ; c'estoit le mercredy gras : pas un de nos Pères ny de nos Frères n'y assista, ny aussi les filles de l'Hôpital et des Ursulines, sauf la petite Marsolet.”

Le jour de la Saint-Joseph de cette même année 1647, on chanta, chez les Ursulines, le *Hic vir despiciens* “ en musique ”.

La messe de minuit de l'année 1648 fut précédée des matines, “ qui furent dites pour la première fois, et bien... On chanta les troisièmes psalmes des nocturnes en faux-bourdon, et les responds du dernier nocturne en musique : en l'élévation, musique avec violes, et pendant les communions qui se firent par un autre prestre... tout cela est bien comme cela. On n'eut pas besoin de feu dans l'église.”

Messieurs Godefroi, Pierre Duquet et de Repentigny chantèrent les leçons des Ténèbres chez les Jésuites le 28 mars 1657. “ Tout alla bien.”

“ Le lundy (3 décembre 1657), le P. Claude Pijard dit la grande messe à 9 heures, prescha. On chanta la messe en musique. A 2 heures et demie on dit vespres en musique. Collation. Tout alla bien.”

Ce dernier succès musical eut un revers à brève échéance. Le 25 du même mois, “ le P. Supérieur dit la messe de minuit, qui fut chantée en musique qui ne valut rien.”

Le 1er janvier 1660, les fidèles de la “ grande église ” paroissiale, où l'on faisait les offices régulièrement depuis trois ans, se rendirent en procession dans l'église des Jésuites pour y

chanter les vêpres. “ Mr l'Évêque demeura en bas et le Curé avec le clergé monta au jubé, où il dit les vespres en Chape, qui furent fort bien chantées en musique.”

Le jour des Rois de la même année, les soldats, qui donnaient le pain bénit, “ firent retentir les tambours et flustes, et vinrent de la sorte à la fin de la messe, ce qui choqua puissamment M. l'Évêque.”

Le 19 mars 1660, fête de saint Joseph, il y eut salut solennel chez les Ursulines, chanté par deux chœurs, dont l'un, formé par les séculiers, était placé en dehors du cloître. “ On commença en musique par le *Pange lingua*, après quoy immédiatement les religieuses chantèrent un motet court au Saint-Sacrement, ensuite la musique recommença l'*Iste Confessor*, après quoy immédiatement les religieuses chantèrent un motet au Saint, après quoy la musique reprit le *Domine Salvum fac Regem*, à la suite de quoy Mons. de Bernières, officiant, dit le verset et les trois oraisons correspondantes. . . Le tout fut conclu par un *Laudate Dominum* chanté par la musique. On en fut fort satisfait, et la chose parut belle et dévote.”

On peut juger par les chants dialogués du dimanche des Rameaux de l'effet que devait produire ces chœurs alternatifs, de l'intérieur et de l'extérieur. Vers cette époque, ou peut-être un peu auparavant, des orgues placées aux deux extrémités de l'église de Saint-Marc de Venise exécutaient aussi des symphonies alternantes ou dialoguées. Ces exécutions devaient laisser l'impression très profane de joutes entre organistes. La musique de Québec était “ plus dévote”.

Une note du *Journal*, écrite le Samedi-Saint, 27 mars 1660, dit: “ Le P. Dablon n'est point propre pour chanter seul un *Exultet*.” Heureusement que le bon Père avait d'autres talents.

Le gouverneur donna le pain bénit le dimanche de Pâques de la même année (1660). L'évêque ne pouvant souffrir que l'office fût troublé par les tambours et les flûtes, on apporta le pain bénit avant la messe et on le “ reporta ” après. De cette façon tout le monde fut content.

Aux Rogations “ on chanta la messe du *De Profundis* en musique.”

Au mois de février 1661, il y eut, chez les Jésuites, bénédiction du Saint-Sacrement à l'occasion des Quarante-Heures. “ L'orgue joua pendant la descente du Saint-Sacrement.” C'est la première mention qui soit faite d'un orgue à Québec. Le premier jour on donna l'*Ecce Panis* en plain-chant; le dernier jour on donna le même motet en musique. Il y eut sermon chaque jour. “ On donna à goûter au réfectoire tous les trois jours à Pierre Duquet et Filon (Filion), qui avoient assisté la musique.”

Il y eut messe solennelle à la Sainte-Cécile chez les Jésuites, au mois de novembre 1662. Vers le même temps “ François Dangé, musicien,” entra au collège comme pensionnaire.

“ A la messe de minuit (décembre 1662) tout à l'ordinaire des autres années. . . Nous allâmes à matines à la paroisse, où les psalmes furent chantés en musique.

“ Il y eut un désordre pour les boissons des chantres, ou enfans de notre séminaire; je leur fis donner, outre leur biaire, un pot de vin la veille, et le jour les marguillers aussy leur en donnèrent sans que nous le scussions. Cela enruma Amador, qui ne put plus ensuite chanter les festes, aussy bien que d'autres musiciens, François d'Anger, etc.”

Au mois de mars 1663, “ les Ténèbres furent chantées en musique et instrumens solennellement ” dans l'église des Jésuites.

Le 22 septembre 1663 arrivèrent à Québec deux vaisseaux du roi venant de France. Parmi les passagers qui avaient traversé l'Océan dans ces vaisseaux se trouvaient Monsieur de Mézy, gouverneur, et Monseigneur de Laval. Celui-ci avait acheté en France un orgue qui fut placé dans la “ grande église ” paroissiale; mais on ne commença à s'en servir régulièrement que vers la fin de l'année 1664. C'était un bel instrument. Un ecclésiastique du pays en étudia le mécanisme et réussit à fabriquer lui-même, d'après ce modèle, quelques orgues qui furent placées dans les églises de la colonie.

Le mardi gras de l'année 1664, il y eut salut très solennel chez les Jésuites. L'orgue joua seul pendant qu'on allumait les cierges de l'autel.

Après la fête de Pâques de la même année, on donna trois saluts à la paroisse " avec les instrumens au jubé, proche les orgues ", dont on ne se servait pas encore, du moins ordinairement. Cela alla assez bien, dit le *Journal*, " excepté que les voix et instrumens sont faibles pour un aussi grand vaisseau."

Cette même année 1664, Monseigneur de Laval, écrivant au Saint-Siège, s'exprimait ainsi :

" Il y a ici (à Québec) une basilique construite en pierre : elle est grande et magnifique. L'office divin s'y célèbre suivant les cérémonies des évêques ; nos prêtres, nos séminaristes, ainsi que dix ou douze enfants de chœur, assistent régulièrement. Dans les grandes fêtes, la messe, les vêpres et le salut du soir se chantent en musique, avec orchestre, et nos orgues mêlent leurs voix harmonieuses à celles des chœurs. Il y a dans la sacristie de très beaux ornements, huit chandeliers d'argent ; et tous les calices, ciboires, burettes, encensoirs, etc., sont ou dorés ou d'argent pur."

Il ne faut pas prendre dans son sens moderne le mot " orchestre " employé par Mgr de Laval dans les lignes qui précèdent. Au seizième siècle on se servait quelquefois de ce mot pour désigner l'ensemble des parties vocales dans un chant harmonisé ; au dix-septième siècle on l'employait pour désigner l'ensemble des instruments qui soutenaient les voix. Dans les églises, l'orgue et un petit nombre d'instruments : les violons, les viols, les basses-viols (violoncelles), les flûtes et les clairons, composaient ordinairement tout l'orchestre. Les instruments soutenaient simplement les voix en doublant les parties ou en faisant entendre des accords plaqués. Tout autre chose est l'orchestre moderne, où chaque instrument chante, bondit, galope, affirme son indépendance par des initiatives propres, tout en concourant à l'harmonie de l'ensemble.

Nos anciens livres de chants liturgiques du diocèse de Qué-

bec ⁽¹⁾ contenaient deux messes de Henri Dumont, maître de chapelle de Louis XIV, qui sont encore chantées de nos jours dans nos églises canadiennes comme dans celles de France: la messe dite "messe royale" et la messe communément appelée "messe du second ton." Ces compositions sont d'une grande valeur comme musique religieuse. ⁽²⁾

Feuilletons encore le *Journal des Jésuites*. "Premier jour de l'an (1665)... Mons. l'Évêque disna chez nous et M. Meseré, et le soir nous invitâmes les sieurs Morin et Joliet nos officiers de musique à souper."

Au mois de juillet de l'année 1665, un des tambours d'une des compagnies du régiment de Carignan, nommé "François du Moussart, natif de Ennelat, proche de Clermont en Auvergne, âgé de 19 ans," fut donné aux Jésuites par le sieur de la Tour, capitaine, "à raison de ce qu'il estoit excellent musicien, mais avec dessein de lui faire la charité de le faire estudier."

Parmi les musiciens du régiment de Carignan-Salières se trouvait un jeune trompette, âgé de 17 ans, du nom de Jean Casavan. Messieurs J.-C. Casavant et Samuel Casavant, les distingués facteurs d'orgues de Saint-Hyacinthe, sont, croyons-

(1) Sous le régime français, le diocèse de Québec s'étendait depuis les régions boréales de la baie d'Hudson jusqu'à l'extrémité sud de la Louisiane que baignent les eaux du golfe du Mexique.

(2) "La musique qui se chantait à la chapelle du roi (de France) avait été, jusque vers 1670, composée seulement pour les voix, selon l'ancien système, avec une partie de basse instrumentale qu'on appelait basse continue. Louis XIV, porté vers tout ce qui avait un air de grandeur, désira qu'à l'exemple de Carissimi et de ses imitateurs, les maîtres de sa musique joignissent à leurs motets des accompagnements d'orchestre; il en parla à Dumont, qui, religieux observateur des décisions du Concile de Trente, répondit au roi qu'il ne pouvait se prêter à ce qui lui était demandé. Louis XIV, curieux d'examiner d'où pouvait naître ce scrupule, consulta l'archevêque de Paris (de Harlay), qui affirma que le concile avait pros crit les abus de la symphonie, mais non la symphonie elle-même. Dumont ne se rendit qu'avec peine à cette décision. Il se pourrait que le concile eût été d'un grand secours au maître de chapelle, pour cacher son inhabileté à se servir d'un orchestre. Quoi qu'il en soit, peu de temps après (en 1674), il demanda et obtint sa retraite de vétérance. Il mourut en 1684 et fut enterré dans l'église Saint-Paul, dont il avait été organiste pendant quarante-cinq ans. On a de Dumont cinq messes en plain-chant, connues sous le nom de *messes royales*, qu'on chante aux fêtes solennelles dans plusieurs églises de France: ce sont ses meilleurs ouvrages; leur caractère est noble et solennel."—(F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.)—Henri Dumont était né près de Liège, en 1610.

nous, les descendants de ce jeune militaire, qui était natif d'Auch, en Gascogne.

Le 15 juillet 1667, " Amador Martin et Pierre Francheville soutinrent de toute la philosophie avec honneur et en bonne compagnie."

L'abbé Amador Martin (fils d'Abraham Martin dit l'Écossais qui donna son nom aux célèbres Plaines d'Abraham) est le seul de nos compatriotes canadiens du dix-septième siècle dont il soit resté une composition musicale. Le prose de l'office de la sainte Famille (pour ne parler que de cette partie de l'office entièrement composé par lui) indique du talent et une excellente formation. Cette prose n'est plus chantée, croyons-nous, que dans la cathédrale de Québec, et seulement le jeudi dans l'octave de la sainte Famille. C'est une pièce de plain-chant d'une incontestable beauté, écrite dans le premier mode authentique de la tonalité ancienne. Le style de cette composition est d'une correction remarquable, tant au point de vue du rythme qu'au point de vue des affinités des notes modales.

Les cartes de Louis Jolliet et la musique d'Amador Martin font concevoir une haute idée de l'enseignement scientifique et artistique qui se donnait à Québec au dix-septième siècle. (1)

Le Père François LeMercier s'exprime ainsi dans la *Relation* de 1666:

" Comme la Reine mère (Anne d'Autriche) a toujours donné des marques toutes particulières de sa bonté pour ce pays, et de son zèle pour y établir la foi, on n'a pas cru devoir rien omettre de tout ce qui pouvait contribuer à faire voir la reconnaissance que l'on en conserve après sa mort. Aussitôt que l'on en reçut la nouvelle, on se mit en devoir de témoigner par le deuil des églises celui que chacun avait très avant dans le cœur; elles furent toutes tendues en noir, et l'on y fit pendant plusieurs jours les services et les prières ordinaires.

" M. Talon, intendant pour le roy en ce pays, signala surtout

(1) Amador Martin était aussi un excellent calligraphe.

l'affection qu'il a pour le service de Sa Majesté et son respect pour la mémoire de cette grande princesse, faisant faire, le 3 d'août de l'année 1666, dans la principale église de Québec, un service chanté *en musique* qui eût semblé magnifique partout ailleurs, mais qui le parut au delà de ce qu'on peut exprimer dans un pays où l'on n'avait jamais rien vu de semblable."

La *Relation* continue: " M. de Tracy, Lieutenant Général de Sa Majesté en toute l'Amérique, M. de Courcelles, Gouverneur de la Nouvelle-France, M. l'Intendant et toutes les personnes considérables s'y trouvèrent en deuil, et Mgr l'Evêque de Pétrée y officia, assisté de plusieurs ecclésiastiques en chape. Toute cette assemblée fut d'autant plus satisfaite de l'oraison funèbre qui y fut prononcée qu'on y fit surtout l'éloge de ce zèle admirable que cette grande Reine avait toujours eu pour la conservation de ce pays et pour le salut des infidèles, dont on voit ici de tous côtés des marques illustres."

Lorsque le marquis de Tracy arriva à Québec, le 30 juin 1665, il fut reçu en grande pompe, à l'église paroissiale, par l'évêque de Pétrée (Monseigneur de Laval), et ce fut au son de l'orgue qu'il s'avança vers le haut de la nef, suivi de sa brillante escorte. Qui était alors au clavier? Il serait difficile de le dire. Ce que l'on sait, c'est que, de tous ceux qui sont qualifiés du titre de musicien dans nos vieilles chroniques de l'époque, un seul est désigné comme organiste: c'est Louis Jolliet. La pièce où il est dit que Jolliet "jouait des orgues" dans la cathédrale de Québec date de vingt ans après la mort de notre héros. Nous anticipons sur les événements pour donner ici ce document historiographique, très curieux à plus d'un titre, qui nous a été signalé par M. Philéas Gagnon, directeur du bureau des archives judiciaires de Québec.

(Extrait des Registres des délibérations de la Fabrique de Québec.)

" Aujourd'huy treize mars mil sept cent vingt, messieurs les marguilliers en charge et anciens s'estant assemblez au Presbitaire de l'Eglise paroissiale de Notre-Dame de Québec, en la

chambre de monsieur Thiboult, curé, luy aussy présent, le sieur Rivet, marguillier en charge, a dit que par un Titre signé M. Boutet, cleric de la fabrique de la d. paroisse, en datte du vingt quatre Janvier mil six cent cinquante six, il paroist que feu le Sieur François Bissot a payé à la d. fabrique la somme de Cent Livres dont il estoit convenu pour la place de son Banc en la ditte paroisse, assignée de six pieds en largeur, sur trois pieds et demy de proffondeur, pour en jouir par luy et sés hoirs à perpétuité, moyennant les droits ordinaires, et ordonnez payables à la ditte paroisse, à chaque mutation, ainsy qu'il est plus amplement déclaré dans le Registre des ordonnances de la d. paroisse; que depuis le deceds du d. S. Bissot, le feu S. Jolliet, à cause de feu demoiselle Claire Bissot, son épouse, a jouy du d. Banc jusqu'à son deceds, et ensuite la d. dlle Bissot, aussy jusqu'à son deceds, arrivé il y a environ huit ans, et que depuis ce temps Mr de Lagorgendière et Dame Claire Jolliet, son épouse, en ont joui jusqu'à présent, sans cependant qu'il ait été payé aucune mutation à la d. fabrique, à quoy il est nécessaire de pourvoir.

“ Sur quoy le dit Sr de la Gorgendière s'estant présenté en la d. Assemblée, a déclaré que le feu Sieur Jolliet n'a point payé la mutation qu'il devoit après la mort du d. feu Sr Bissot, parce que la d. fabrique luy en avoit fait remise en considération de ce qu'il jouoit des orgues et avoit montré à en jouer à plusieurs personnes du Séminaire, ⁽¹⁾ et que la mutation qui est deul depuis le deceds du d. feu Sr Jolliet n'a point été payée parce qu'il a laissé plusieurs enfans, desquels cependant il n'y a de domiciliez en cette ville que luy, Sr de la Gorgendière, et son Epouse; pourquoy il propose à la d. assemblée de payer à la ditte fa-

(1) Ce ne fut qu'après le mariage de Marie Couillard, veuve de François Bissot de la Rivière, avec Jacques de la Lande (7 septembre 1675), que le banc en question passa au nom de Louis Jolliet. Le mariage de Claire-Françoise Bissot (avec Louis Jolliet) eut lieu le 7 octobre 1675, juste un mois après le second mariage de sa mère. Il paraît clair que la mutation en question eut lieu en 1675; d'où il faudrait conclure que Louis Jolliet, le célèbre explorateur et cartographe, remplissait fréquemment les fonctions d'organiste dans l'église métropolitaine du Canada lors du retour de France du premier évêque titulaire de Québec.

brique la mutation qui est deul, qui est de la somme de quinze livres de France, et en outre celle de quarante cinq livres même monnoye, pour employer aux besoins de la d. paroisse, à condition qu'on luy accordera la propriété du d. Banc, pour luy, son Epouse et leurs hoirs ⁽¹⁾ conformément au d. titre. Sur quoy la d. assemblée ayant délibéré, a arrêté que le Banc en question, qui estoit au-dessous des ballustres et sièges du lutrain, et qui est à présent le deuxième du rang du milieu, du costé de l'Évangile, en descendant, ⁽²⁾ demeurera et appartiendra au dit Sr et Dame Lagorgendière, pour eux, et leurs hoirs à perpétuité, moyennant les droits ordinaires payables à la ditte fabrique à chaque mutation, et autres charges portées par le dit Titre du vingt quatre Janvier 1656; et outre ce à condition que le d. Sr de Lagorgendière payera au d. Sr Rivet, premier marguillier en charge, la somme de soixante livres, sçavoir: quinze livres pour la d. mutation, et quarante cinq livres pour employer aux besoins de la d. paroisse, et en retirera quittance, à l'effet de quoy la présente Délibération luy servira de titre nouveau pour luy servir et à ses hoirs ce que de raison. Et a signé avec les soussignés les jour et an susdits. Ainsy signé:

“ De La Gorgendière, Thiboult, Pinault, Rivet, Perthuis, Crespin, L. Gosselin, Beaudouin et Guysac.”

Collationné au registre de la dite fabrique par nous marguillier en charge de la ditte paroisse Soussigné, à Québec, ce 26 aoust 1746.

(Signé) Devoisy.

(1) Ce droit de possession de banc par héritage, en faveur des descendants de Joseph Fleury de la Gorgendière, sieur d'Eschambault, et de Claire Jolliet, est depuis longtemps devenu caduc ou considéré comme tel.

(2) Par une coïncidence singulière, le banc numéro 2 du rang du milieu, côté de l'Évangile, de la nef de la cathédrale de Québec, est occupé aujourd'hui par un descendant de Louis Jolliet, M. Alphonse Fleury d'Eschambault.

On conserve dans nos plus anciennes communautés religieuses et dans les trésors de quelques-unes de nos églises des objets qui rappellent la vieille France du dix-septième siècle. Des dessins, des broderies, des morceaux d'orfèvrerie et de sculpture peuvent ainsi survivre à leurs auteurs et braver l'action du temps. . . Les plus belles exécutions musicales sont, hélas! dénuées de cette puissance. Qui nous rendra les chants d'autrefois, ces notes nées d'un souffle et comme un souffle aussitôt expirées?

La musique n'a rien de la fixité et de la durabilité des arts plastiques. Jolliet traça un jour sur le papier les armes de Frontenac : nous avons ce dessin sous les yeux ; il fit aussi vibrer les voûtes de la cathédrale de Québec des sons du plus noble des instruments : où est la trace de son talent de virtuose?

Toute l'habileté des artistes musiciens ne saurait empêcher que les manifestations de leur art ne soient essentiellement fugitives. Sans doute le musicien peut se survivre à lui-même, d'une certaine manière, par ses compositions écrites ; mais son exécution personnelle, sa virtuosité, les improvisations dans lesquelles il met toute son âme, que reste-t-il de tout cela? Rien, sinon peut-être un vague souvenir, le regret des enthousiasmes éteints, des visions éblouissantes à jamais disparues.

Ernest Gagnon.

(A suivre)



LE COMTÉ DE NICOLET AUTREFOIS

(Suite)

La carte de Champlain publiée en 1632 est accompagnée de notes; l'une d'elles se lit comme suit: " Lac Saint-Pierre, très beau, y ayant trois ou quatre brasses d'eau, fort poissonneux, environné de collines et terres unies, avec des prairies par endroits et plusieurs petites rivières et ruisseaux qui s'y déchargent."

* * *

Le lecteur ne doit pas s'attendre à lire ici une histoire où les faits se pressent et commandent l'attention, surtout durant le premier siècle de l'établissement du Canada, parce que, dans la région qui nous occupe, il s'est accompli très peu de chose. Toutefois, il est bon de recueillir les faits et les moindres événements, de manière à nous instruire de l'état du pays, pour satisfaire la légitime curiosité des habitants de la Baie-du-Febvre, de Nicolet, Bécancour et Gentilly, auxquels les écrivains n'ont pas encore pensé.

Dans l' " Histoire de Saint-François du Lac ", (1) nous avons commencé ce travail qui s'achève aujourd'hui, mais d'autres chercheurs viendront le compléter un jour, car il est loin d'être sans lacunes.

De 1609 à 1670 à peu près les renseignements sont maigres parce que la situation primitive ne change guère durant cette période. Il n'y avait pas même de sauvages depuis la rivière Saint-François jusqu'à Gentilly. C'était un territoire où les

(1) *La Revue Canadienne*, 1886.

Algonquins du nord du fleuve faisaient parfois la chasse, au risque d'être surpris et tués par les Iroquois qui y envoyaient dans ce but des petites bandes tous les ans pour semer la terreur et refouler leurs ennemis vers le Saint-Maurice.

Le poste des Trois-Rivières était le seul lieu de rendez-vous des Français et des sauvages. Il était fréquenté, aux mois de juillet et août, par les chasseurs montagnais de la côte de Batiscan, les Attikamègues du Saint-Maurice et les Algonquins de l'Outaouais. On échangeait, troc pour troc, avec les blancs, des couteaux, des haches, des chemises, des capots, des chaudières, des miroirs de poche, des plats d'étain contre les peaux de castor, d'original, de martre, etc., que les trafiquants de Québec obtenaient de la sorte à vil prix. L'argent monnayé n'avait aucune valeur aux yeux des indigènes, tandis que certains articles de l'industrie européenne, et même des bagatelles fabriquées avec le fer ou la laine, étaient estimées par-dessus tout, vu le dénûment complet où vivaient ces pauvres gens. Pontgravé ⁽¹⁾ et de Guers avaient dû suivre les chasseurs dans leurs courses au sud du fleuve, ce qui montrerait pourquoi les rivières Nicolet et Saint-François (ainsi nommées par la suite) portaient les noms de ces deux hommes qui furent occupés dans ces parages plus d'un quart de siècle au trafic des pelleteries.

Une fois la saison de la traite terminée (1598-1634), il ne restait plus de Français aux Trois-Rivières et très peu de sauvages. Les peuples de la côte nord, entre Québec et Maskinongé, étaient toujours errants et ne cabanaient que par groupes de deux ou trois familles, là où ils trouvaient du gibier et du poisson et lorsque les Iroquois ne se montraient pas. Leur refuge accoutumé était l'intérieur des terres, mais là, comme sur les bords du fleuve, ils ne faisaient aucune culture, sauf un peu de maïs et des citrouilles. En un mot leur existence était misérable et bien inférieure à celle des Iroquois, les-

(1) Une rue des Trois-Rivières porte le nom de Pontgravé depuis que nous avons publié nos écrits sur cette ville, en 1870.

quels demeuraient au nord et nord-ouest de l'Etat de New-York, ayant un gouvernement régulier et des coutumes approchant de notre civilisation.

A partir de 1637 jusqu'à 1651, les sauvages inscrits aux registres de l'église des Trois-Rivières sont, en grande majorité, des Attikamègues; ensuite les Algonquins, un certain nombre de Montagnais et même de Nipissiriniens. Après 1652, les Algonquins s'y retrouvent presque seuls. Vers 1675-9 de rares Attikamègues y paraissent.

Le chef Capitanal, des Trois-Rivières, persuada Champlain, en 1633-34, de construire un fort en ce lieu, et le 4 juillet suivant, les travaux commencèrent, mais le brave chef ne les vit pas se terminer, car il mourut vers la fin de l'été, quelque part sur la rive sud du fleuve où il conduisait une troupe de chasseurs. On l'enterra aux Trois-Rivières avec autant de pompe que possible.

Le Père Paul Le Jeune, qui était aux Trois-Rivières l'hiver de 1634-1635, écrivait le 27 janvier: " Un sauvage me vint apprendre aujourd'hui un secret bien connu des Algonquins, mais non pas des Montagnais; il me dit que si quelqu'un de nos Français voulait l'accompagner, il s'en irait pêcher sous la glace d'un grand étang, (1) placé à quelque cinq mille pas au delà de la grande rivière, vis-à-vis de notre habitation. Il y alla en effet et rapporta quelques poissons, ce qui consola fort nos Français, car ils peuvent maintenant, au plus fort des glaces, tendre des rets dans cet étang. J'ai vu cette pêche; voici comment ils s'y comportent: ils font à grands coups de hache un trou assez grandelet dans la glace de l'étang; ils en font d'autres plus petits, d'espaces en espaces, et avec des perches ils passent une ficelle de trous en trous par-dessous la glace; cette ficelle, aussi longue que les rets qu'on veut tendre, se va arrêter au dernier trou, par lequel on tire, et on étend dedans l'eau toute la ret qui lui est attachée. Voilà comme on tend les filets pour la première fois. Quand on les veut visiter, il est fort aisé, car on les retire

(1) Le lac Saint-Paul.

par la plus grande onverture pour en recueillir le poisson, puis il ne faut que retirer la ficelle pour les retendre, les perches ne servant qu'à passer pour la première fois la ficelle." (1)

L'abondance de la pêche dans ce lac devint aussitôt d'un grand secours aux habitants des Trois-Rivières. Les *Relations* en parlent par la suite comme d'une ressource inappréciable dont on tira parti en plus d'une circonstance. De pareils faits nous étonnent, nous qui savons quelle riche pêcherie renfermait le fleuve en face du fort même, sans compter les bouches du Saint-Maurice, tous lieux qu'on avait sous la main avant que de se rendre jusqu'au lac Saint-Paul.

* * *

Au mois d'août 1651 eut lieu l'inventaire des biens de feu Jacques Hertel, décédé récemment. (2) Il y est fait mention d'un titre de fief en date du 16 avril 1637, d'une lieue et demie de terre, côté sud du fleuve, "dont on n'a pas pris possession." (3) L'acte est fait en faveur de François Hertel, "fils et héritier de Jacques Hertel", dit le notaire que nous citons. Or François était né en 1642, soit cinq années après la date de la concession; le père l'aurait donc transportée à son fils après la naissance de ce dernier. Quoi qu'il en soit, c'est le premier octroi de terre que nous connaissons sur la rive droite du Saint-Laurent vis-à-vis des Trois-Rivières. La famille Hertel ne paraît pas avoir occupé de terrain de ce côté-là dans les commencements des Trois-Rivières.

Jacques Hertel, sieur de la Frenière, du bourg de Fécamp, pays de Caux, en Normandie, était arrivé au Canada vers 1615 avec Jean Godefroy et tous deux furent employés comme interprètes. La compagnie des Cent-Associés leur accorda des

(1) Ce procédé est encore en usage dans les environs des Trois-Rivières; il sert principalement à prendre la loche; ne confondons pas celle-ci avec le "petit poisson des Trois-Rivières."

(2) Greffe du notaire Séverin Ameau, Trois-Rivières.

(3) Voyez dans le présent travail, année 1647, où était situé ce terrain.

terres en 1633 sur le plateau qui est maintenant la partie nord-ouest de la haute-ville des Trois-Rivières. En 1644 Hertel avait un établissement situé entre le Cap-de-la-Madeleine et Champlain. Il fut syndic des habitants des Trois-Rivières auprès du conseil de la colonie. L'inventaire de 1651 montre qu'il était aussi marchand.

Le deuxième Trifluvien qui s'assura un titre sur les terres du sud du fleuve fut Jean Godefroy ci-dessus nommé, du village de Lintot, près Dieppe, en Normandie. Il choisit le bord sud-ouest de la petite rivière qui porte encore son nom. L'acte de ce fief, année 1638, dit qu'il mesurera "trois quarts de lieue le long du fleuve, sur trois lieues de profondeur dans les terres— borné du côté du sud-ouest d'une ligne qui court sud-est et nord-ouest, au bout de laquelle, du côté du nord, a été enfouie une grosse pierre avec des briquetons auprès d'un sycomore sur laquelle (pierre) une croix a été gravée; et du côté du nord-est de la rivière (la rivière Godefroy) du lac Saint-Paul sans néanmoins que le dit Godefroy puisse rien prétendre à la propriété de la dite rivière, et icelle y étant, ni du lac Saint-Paul, encore bien que la dite ligne s'y rencontre." (1)

Du côté du sud-est ce fief se trouva en 1647 séparé de celui de Bécancour par la rivière Godefroy. Du côté du nord-ouest il n'eut pas de voisin immédiat avant 1675, époque où Pierre Godefroy de Roquetaillade se fait accorder la seigneurie dite de Roquetaillade.

La rivière Godefroy est la principale décharge du lac Saint-Paul. Celui-ci est long de plus de quatre milles sur un demi-mille de largeur; il n'est pas très profond, mais il est encore poissonneux; il communique avec le lac aux Outardes, plus petit que lui. Le nom de Saint-Paul pour le désigner, se trouve dans le titre de 1638 ci-dessus et dans l'acte de concession à M. de Bécancour en 1647. Peut-être avait-il été adopté à cause de son voisinage du lac Saint-Pierre. Une branche de la famille Godefroy a porté le nom de Saint-Paul.

(1) Bouchette : *Dictionnaire topographique*.

Plusieurs années devaient s'écouler avant que l'on pût songer à défricher cette concession par suite des maraudes des Iroquois. — Pourquoi de 1648 à 1658 on y faisait la pêche et l'on y cultivait du foin.

L'été de 1641 cinq cents Iroquois parurent devant le fort des Trois-Rivières, demandant à faire une entente avec les Français. Ils allèrent camper au sud du fleuve — à Sainte-Angèle de La-val aujourd'hui — où les conférences eurent lieu, mais le tout se termina par des coups de fusil et le départ précipité de ces visiteurs incommodes.

Le fameux chef de guerre Simon Ketimagiaisitis ⁽¹⁾ surnommé Piescaret ⁽²⁾, baptisé aux Trois-Rivières le 30 janvier 1641 ⁽³⁾, le plus redoutable des Algonquins du temps, fut assassiné par les Iroquois aux environs de la baie de la Vallière, en février ou mars 1647, et l'un de ses deux campements qui était situé dans les profondeurs de la rivière Nicolet ⁽⁴⁾, tomba sous la hache de ces ravageurs.

Comme la paix avait été proclamée entre toutes les nations, aux Trois-Rivières, l'automne de 1645, on ne s'attendait pas à la voir sitôt rompue, aussi quelques hommes à l'esprit d'entreprise, résidant dans le pays, demandèrent-ils des concessions de terre au sud du fleuve et c'est pourquoi la compagnie de la Nouvelle-France dite des Cent-Associés accorda, le 16 avril 1647, les cinq titres suivants :

(1) On dit que ce nom signifie : l'homme qui se rend malheureux.

(2) Personne n'a pu nous expliquer ce nom.

(3) François de Champflour, gouverneur, fut son parrain.

(4) Bacqueville de la Potherie et Nicolas Perrot qui rapportent le fait disent " Nicolet " parce que alors (1700) la rivière était désignée sous ce nom.

Benjamin Sulte.

(A suivre)

L'HOPITAL GENERAL DE ST-BONIFACE

DE LA RIVIERE-ROUGE

(1844)

(Suite)

“ Cette course, qui dura un quart d’heure, était à peine finie qu’on aperçut un nuage de poussière qui s’élevait du haut d’une colline, à plusieurs milles de nous. Je n’avais pas eu le temps d’en demander la cause, que chacun avait sauté sur son coursier, et criait en galopant : “ La vache ! la vache ! ” l’on ne prit pas même le temps d’arracher la langue à une dizaine de gros bœufs restés morts sur le champ. Bientôt tous les cavaliers étaient sur la hauteur d’où était parti le signal.

“ Arrivé sur les lieux, je m’imaginai voir de près, ce qu’on m’annonçait avec tant d’assurance ; mais à ma grande surprise, de quelque côté que se dirigeassent mes regards, je n’apercevais rien. Enfin, l’on me fit remarquer, à une distance de dix à douze milles, des points qui, par le mirage, paraissaient être des arbres ; c’était là ce que nos chasseurs reconnaissaient être non pas des arbres, ni même des bœufs, mais des vaches.

“ Les chasseurs réunis ici, étaient au nombre de 55. Les chevaux semblaient partager la joie et l’ardeur de leurs maîtres. Modérer l’âpreté du coursier était chose difficile ; mais modérer celle du cavalier, l’était bien davantage.

“ Le grand point, si l’on veut réussir dans cette chasse, c’est d’avancer fort doucement jusqu’à une distance d’environ deux portées de fusil. Si, comme cela arrive, lorsque les chasseurs n’ont personne pour les diriger, les meilleurs coursiers sont lancés de loin, les plus faibles ne peuvent plus atteindre leur proie : de là, discordes, querelles, haines et toutes leurs suites.

“ L’instinct des bisons les porte à s’assembler en masse lorsqu’ils sont attaqués. Les bœufs qui sont éloignés des vaches se réunissent d’abord, puis fuient devant les chevaux jusqu’à ce qu’ils rejoignent les vaches; celles-ci se rassemblent à leur tour et fuient devant les premiers, mais avec beaucoup plus de rapidité. Pour atteindre les vaches, il faut donc traverser l’épaisse phalange formée par les bœufs, et c’est là ce qu’il y a de plus dangereux. Voici un fait qui vient à l’appui. Un sauvage, jeté loin de son cheval qu’un bœuf avait renversé, fut, pendant près d’un quart d’heure, le jouet d’un de ces animaux furieux; tout en fuyant à la course, il lançait et relançait le malheureux chasseur à 15 ou 20 pieds en l’air, le rattrapant toujours sur ses cornes.

“ Pour donner une faible idée de l’immense force de ces animaux, il suffit de dire qu’un d’eux, venant à traverser la file des charrettes, se porta sur une, et d’un coup de corne la fit pirouetter deux ou trois fois. Or cette voiture, traînée par un cheval, portait une charge de plus de mille livres.

“ Un autre danger qui n’est pas moindre, est celui de se trouver dans la direction des balles; lancées de tous côtés, elles sifflent d’une manière effrayante au milieu de tourbillons de poussière, qui ne permettent pas de se voir à dix pas.

“ La rapidité avec laquelle les chasseurs déchargent leur fusil est étonnante; il n’est pas rare de voir trois bisons abattus par le même chasseur dans l’espace d’un arpent. Quelques-uns même tirent jusqu’à cinq fois tandis que leur cheval parcourt cette distance à la course! Voici leur manière de charger: le premier coup seul est bourré; pour les suivants, ils amorcent, versent la poudre, puis ayant la bouche pleine de balles, ils en laissent tomber une dans le fusil; la salive l’y fait attacher à la poudre au fond du canon. Cependant le coursier est abandonné à lui-même; mais il est si bien dressé, que lorsque son maître se penche d’un côté ou d’un autre, il le comprend et obéit à l’instant.

“ Après la première course qui dura environ une demi-heure,

je comptai 169 vaches. Nous campâmes près de ce lieu. Le lendemain, dans une nouvelle course, on en abattit 177. Le troisième jour, plusieurs cavaliers se reposèrent; ceux qui coururent rapportèrent au camp 114 vaches; le quatrième jour, 168 vaches furent tuées. En tout c'était 628 vaches. On serait porté à croire que déjà nous avons une charge suffisante pour nos 213 charrettes; il s'en fallait néanmoins de beaucoup. La course finie, le chasseur place l'animal sur les genoux; puis il lui étend les pattes de derrière: cette position le soutient. On commence par lui enlever la petite bosse; c'est une éminence de chair d'environ trois lignes qui se trouve au haut du cou, et tient à la grosse bosse. L'on ouvre ensuite la peau sur le dos et on la lève; après quoi l'on "épare" (1) l'animal. . .

" Toutes les viandes sont tranchées par les femmes, qui les déroulent dans leurs mains sans les trancher; elles donnent une épaisseur d'un quart de pouce à cette longue lanière, qu'elles étendent ensuite sur des grils, comme des pièces de linge. Ces grils sont formés de petites perches posées horizontalement, et à deux ou trois rangs, sur des trépieds de bois. Après quelques jours ces viandes sont sèches; on plie, et on attache en ballots du poids de 60 à 70 livres, les dessus de croupe, les dépouilles, les dessous d'épaule, les grosses bosses et les ventres. Le reste est pilé à coups de fléaux, des peaux servant d'aire. Cette viande, ayant été préalablement exposée à une forte chaleur sur un gril de bois vert, est devenu cassante et facile à réduire en poudre.

" La graisse de l'intérieur, hachée et fondue dans de grandes chaudières de tôle, est versée sur la viande pilée que l'on brasse avec des pelles jusqu'à ce que toutes les parties soient bien imbibées, puis on emplit de ce mélange des sacs de peau, dont on ne s'est pas donné la peine d'ôter le poil.

" On appelle pimikehigan les sacs ainsi remplis. Si la graisse qu'on a employée est celle du pis, c'est du pimikehigan fin.

(1) Terme usité dans le pays.

“ Quelques-uns y mêlent des fruits séchés, tels que poires sauvages, cerises ; on appelle ce pimikehigan, pimikehigan à graines.

“ Les gastronomes jugent la première espèce bonne ; la seconde meilleure ; la troisième, très bonne.

“ Les hommes concassent les os, qu'ils font bouillir dans l'eau pour en extraire la graisse de moelle employée pour les fritures. Cette graisse est conservée dans les vessies des animaux .

.....

“ Comme j'accompagnais presque toujours les chasseurs lorsqu'ils quittaient le camp, je fus témoin de leur situation périlleuse dans la première course qu'ils firent en ce lieu. S'étant mis à la poursuite d'une nombreuse bande de vaches, ils en étaient au plus fort de l'ardeur et de la vitesse, lorsqu'ils arrivèrent, pêle-mêle avec ces animaux, sur le haut d'une côte escarpée et semée de roches, où culbutèrent et roulèrent ensemble vaches, chevaux, cavaliers, dans une telle confusion, qu'on ne peut s'expliquer comment aucun d'eux ne soit resté mort sur le coup, ou assommé contre les pierres ou écrasé par ceux qui suivaient. Un seul homme perdit connaissance, et se remit bientôt...

“ Les cavaliers désarçonnés se relevèrent en poussant des cris de joie pour rassurer leurs compagnons et se remirent à la poursuite, faisant claquer le fouet à qui mieux mieux, afin de réparer le temps perdu. Comme on peut le penser, les vaches ne les avaient point attendus.

“ Quand je me fus assuré qu'il n'était rien arrivé de fâcheux, je continuai à suivre les chasseurs, etc., etc.

“ Il est indubitable qu'un prêtre ferait beaucoup de bien en suivant les chasseurs, non seulement sous le rapport matériel, mais encore sous le rapport moral et religieux. Sa présence arrêterait bien des désordres du côté des mœurs. Il pourrait catéchiser les enfants, qui, sans cesse errants, ne peuvent recevoir ailleurs l'instruction religieuse.

“ Son influence s'étendrait jusque sur les sauvages, à la conversion desquels, étant parmi eux, il travaillerait plus efficacement. J'en parle par l'expérience acquise pendant ce voyage. Tous ceux que j'ai rencontrés, à la première invitation que je leur ai faite, sont venus écouter la parole de Dieu.

“ Quant à nos chrétiens, il était édifiant de voir avec quel empressement ils assistaient aux catéchismes. Plusieurs ont entendu la messe tous les jours ; et tous les dimanches 10 à 15 s'approchaient de la sainte table.

“ En ces jours je donnais une instruction en langue du pays ; cette attention plaisait infiniment aux métis, accoutumés à n'entendre prêcher qu'en langue française qu'ils comprennent difficilement.

“ La présence du prêtre à “ la Prairie ” au temps de la chasse, porta toujours une grande consolation au cœur si bon, si sensible de Mgr Provencher. Quand il lui fut possible, il n'hésita pas de faire accompagner ses chères ouailles d'un missionnaire. Bien souvent, hélas ! le saint évêque est seul à Saint-Boniface ; il n'ose retenir auprès de lui ses ouvriers évangéliques. Il se hâte de les diriger vers les pauvres brebis qui n'ont pas encore été éclairées du flambeau de la foi.

“ Douze prêtres, ⁽¹⁾ jeunes encore et pleins d'ardeur, sont venus depuis les commencements de la mission, seconder son zèle pour la conversion des pauvres sauvages.

(1) Voici les noms de ces premiers missionnaires :

M. Sévère Dumoulin...	1818 à 1824.
M. Thomas Destroismaisons...	1820 à 1827.
M. Jean Harper...	1822 à 1832.
M. François Boucher...	1827 à 1833.
M. G. A. Belcourt...	1831
M. Charles-Edouard Poiré...	1832 à 1839.
M. Jean-Baptiste Thibault..	1833
M. M. Demers (évêque de Vancouver).....	1837 à 1838.
M. Joseph-Arsène Mayrand....	1838
M. Joseph-E. Darveau....	1841 à 1844.
M. Louis Lafèche (évêque des Trois-Rivières)	1844
M. Joseph Bourassa.....	1844

“ Mais la plupart épuisèrent leurs forces dans les privations et les misères de tous genres, et se virent contraints d’aller redemander à leur climat, une santé nécessaire à leur dévouement envers l’Église.

“ L’un d’eux, encore tout à l’œuvre dans sa mission, M. Jean-Ed. Darveau vient d’être victime de son intrépidité dans une course vers ses néophytes.

“ Il m’arrive une nouvelle des plus affligeantes, écrit Mgr Provencher à Mgr Bourget; c’est celle de la mort de M. Darveau (1), noyé autant qu’on en peut juger, le 4 juin dernier (1844), le lendemain de son départ de la baie des Canards pour se rendre au Pads sur la Saskatchewan. Il avait visité cette place, l’an dernier. Les sauvages ont trouvé son corps sur la grève, son canot brisé et la plus grande partie de ce qu’il contenait. Cette mort me jette dans l’embarras. Voilà une grande partie de pays sans missionnaires.”

Cinq prêtres seulement soutiennent, à cette époque, la houlette du premier pasteur; ce sont M. Belcourt qui tout en instruisant de nouveaux prosélytes, fortifie les chrétientés qu’il a formées sur l’Assiniboine, au lac Lapluie, à Wabassimong sur le lac Winnipeg, ainsi que celle de la baie des Canards sur le lac Manitoba.

M. J.-B. Thibault qui a porté ses pas jusqu’au pied des montagnes Rocheuses, s’occupe présentement à fixer la permanence de la mission du lac au Diable qu’il a surnommé plus agréablement “ le lac Sainte-Anne ”. Mgr Provencher a dirigé vers lui le jeune M. Bourassa pour l’aider dans ses travaux.

(1) Les restes mortels de M. Darveau furent transportés à Saint-Boniface et inhumés dans la crypte de la cathédrale.

Les détails de cet événement tragique laissent à supposer que le vénéré défunt fut massacré. La rumeur qui circula peu après, attesta que deux sauvages furent les auteurs de ce crime.

* * *

(A suivre)

A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

Fin d'exposition. — La politique française. — M. Waldech-Rousseau à Toulouse. — Discours de sectaire. — La persécution jacobine. — Rentrée des Chambres. — Une majorité incohérente. — Triste journée parlementaire. — Rochefort, Drumont et Cassagnac. — En Angleterre. — Le banquet du lord-maire. — Le discours de lord Salisbury. — Lord Rosebery et Napoléon. — Un leader pour le parti libéral. — Affaires de Chine. — Au Transvaal. — Krüger en France. — Les élections américaines. — Au Canada.

La grande Exposition universelle de 1900 est terminée ! Elle devait être fermée le quatre novembre, mais elle a été prolongée jusqu'au douze. Un journal de Paris décrit ainsi ses derniers instants : " Dans la soirée, une pluie fine est tombée, jetant un léger voile de tristesse sur les illuminations d'adieu qui dessinaient en traits de feu les contours des édifices. Malgré cela, la foule était nombreuse, remplissant surtout les établissements où il y avait des danses ou de la musique.

" Quand, pour la dernière fois, le canon a tonné, donnant le signal de fermer les portes de l'Exposition, les castagnettes se sont arrêtées, les petits violons ont fait entendre des *Marseillaise* à tous les coins de l'Exposition, et cette exécution, sur les crin-crins, de l'hymne national, sonnait le couvre-feu de la ruineuse expérience que fut l'Exposition de 1900, était triste à faire pleurer."

Nous avons déjà expliqué à quel point de vue cette grande foire internationale n'a pas été un succès, en dépit de ses splendeurs. On avait fait trop de réclame, trop promis de l'inédit, de l'inouï, du merveilleux. On avait de plus supputé à un chiffre trop élevé l'affluence des visiteurs qui seraient attirés par cette longue fête de l'industrie, du commerce et des arts. Les organisateurs de l'Exposition calculaient que soixante millions de visiteurs passeraient par les guichets d'entrée. Or, ils n'en ont enregistré que quarante-huit millions environ. Il en est résulté de cruels mécomptes pour les concessionnaires de restaurants, de cafés, de salles de concerts, d'amusements et d'attractions diverses, dont on avait exigé des locations excessives.

Aussi s'en est-il suivi de nombreuses faillites, et des réclamations multiples. Un tribunal arbitral a été saisi de ces réclamations. Je lisais, ces jours derniers, dans une feuille parisienne, une analyse du plaidoyer de l'avocat des concessionnaires syndiqués, qui poursuivent en recouvrement d'indemnité le commissariat général de l'Exposition. En voici un passage très suggestif :

“ L'avocat des concessionnaires est entré dans l'examen des espèces particulières à chacun d'eux ; il a ainsi traité déjà le cas d'une dizaine d'entre eux, dont les pertes respectives sont les suivantes :

“ 1° Pour la perte sèche et le manque à gagner éprouvés durant la période du 15 avril au 15 juin ;

“ 2° Pour le manque à gagner de cette dernière date à la clôture ;

“ Restaurant de la Belle-Meunière, 300,000 francs. — Pavillon-Bleu, 300,000 francs. — Brasserie de Tantonville, 300,000 francs. — Taverne de l'Europe, 150,000 francs. — Brasserie de Namur, 300,000 francs. — Bouillon Duval (pour celui de l'avenue de Suffren seulement), 250,000 francs. — Brasserie Bachelier, 150,000 francs. — Restaurant Marocain, 300,000 francs. — Restaurant des Mines, 300,000 francs. — Restaurant Américain, 150,000 francs. — Bar automatique, 150,000 francs.”

Cette énumération peut donner une idée assez juste des désastres financiers causés par l'Exposition, à quelques-uns de ceux qui espéraient y trouver la fortune.

* * *

La politique, qui avait chômé en France depuis quelque temps, a pris un regain d'activité en ces dernières semaines. Et c'est le discours prononcé par M. Waldeck-Rousseau à Toulouse, le 28 octobre, qui a donné le signal de ce renouveau. Attendu par l'opinion avec d'autant plus de curiosité que le chef du cabinet n'avait point prodigué ses oracles depuis quelques mois, ce discours n'a été rien autre chose qu'un manifeste jacobin et maçonnique. Il n'y a pas à se tromper au langage du premier ministre. C'est une recrudescence de persécution religieuse qu'il annonce. Il a insisté sur l'importance de la loi relative au stage scolaire, dont le véritable but est de bannir des fonctions publiques tous les jeunes Français qui auront reçu leur éducation dans les institutions catholiques. Mesure d'os-

tracisme et d'iniquité! M. Waldeck-Rousseau a aussi déclaré urgente la loi sur les associations, dont l'objet est d'étrangler les congrégations religieuses, après les avoir spoliées. Le passage suivant de ce discours en fait bien saisir la note dominante :

“ Je parle en homme qui n'est animé d'aucun esprit sectaire, mais simplement de l'esprit qui a dominé non seulement la politique de la Révolution, mais toute la politique historique de la France.

“ Je pense que les droits indéniables de la conscience ont été suffisamment garantis au début du siècle par le statut fondamental qui règle les relations des Eglises et de l'Etat. Aussi longtemps qu'il n'aura pas été modifié, il doit être appliqué avec exactitude, et nous en avons toujours interprété l'esprit dans le sens d'une large tolérance.

“ Mais, au train dont vont les choses, que restera-t-il de ce pacte de garantie réciproque? Il avait exclusivement réservé au clergé séculier et hiérarchisé, soumis à une discipline ecclésiastique et au contrôle de l'Etat, et la célébration du culte, et la préparation aux fonctions ecclésiastiques, et la prédication dans les églises. Et voici que nous avons trouvé les congrégations enseignantes dans les séminaires, la chaire usurpée par les missions, et l'église de plus en plus menacée par la chapelle.

“ Dispersés mais non supprimés, les ordres religieux se sont reformés plus nombreux et plus militants, couvrant le territoire du réseau d'une organisation politique dont, un procès récent a montré les mailles innombrables et serrées, et les voici assez enhardis par le sentiment de leur puissance pour braver jusqu'aux dignitaires de l'Eglise qui n'acceptent pas leur vassalité.”

C'est-à-dire que M. Waldeck-Rousseau se pose en protecteur de l'Eglise contre les ordres religieux. Toute cette partie de sa harangue peut se résumer ainsi: L'esprit catholique, qui a vivifié la nation française pendant quinze siècles, est contraire à nos idées, à nous qui sommes fils de la Révolution; il faut détruire cet esprit. Il faut le détruire en ostracisant, en supprimant autant qu'il est en notre pouvoir l'enseignement libre; il faut le détruire en condamnant à une mort prompte ou lente, suivant les cas, les congrégations religieuses. Nous établirons ainsi en France l'unité dans l'incroyance, dans l'irréligion, dans le jacobinisme.

Ce discours sophistiqué et menaçant a été accueilli avec bonheur par les journaux qui reçoivent leur mot d'ordre des loges.

Mais plusieurs feuilles généralement favorables au ministère, comme le *Temps*, ont cependant exprimé leur regret de voir s'affirmer une politique aussi manifestement contraire aux principes de liberté dont se réclame le parti républicain. A l'étranger on a remarqué l'article du *Times* de Londres, dont les sympathies n'ont jamais manqué à M. Waldeck-Rousseau. Cet écrit d'un journal protestant et imbu de préjugés que l'on connaît, mérite d'être cité :

“ Tout en tenant compte le plus largement possible, dit le *Times*, des difficultés du ministère et de la tentation que lui offrait l'attitude de certaines des congrégations en question — notamment au sujet de l'affaire Dreyfus — il est impossible de ne pas regretter la direction qu'il a décidé de donner à sa politique. Quoi que puisse produire, par ailleurs, l'essai de faire voter la loi des “ associations ”, cette entreprise envenimera et perpétuera — comme peu de lois pourraient le faire — la division qui déjà partage la France en deux camps ennemis.

“ Elle peut liguer momentanément la plupart des républicains pour une attaque contre l'ennemi commun, mais elle devra rendre difficile, sinon impossible, aux catholiques romains fidèles à leur Eglise de suivre la politique de Léon XIII, et de “ se rallier ” au gouvernement établi de leur pays. D'un autre côté “ la loi ” sera un triomphe pour les partis extrêmes qui, en fait sinon en parole, ont refusé d'obéir aux instructions pontificales. Ils y reconnaîtront l'accomplissement de leurs prévisions et une justification de leur résistance aux désirs du Pape. Si loin que Léon XIII soit disposé à aller pour soutenir la République et le pouvoir actuel en France, il est certain que nul Pape ne peut refuser de relever le défi que vient de lui lancer le gouvernement français.

“ Les Anglais peuvent comprendre et, dans une grande mesure, admettre avec sympathie les raisons qui ont conduit M. Waldeck-Rousseau et ses collègues à proposer ce qui est pratiquement un *test* religieux ou plutôt antireligieux, comme indispensable pour entrer dans les fonctions publiques en France ; mais ils regretteront que des hommes d'Etat qui ont mérité leur respect (!) aient cru pouvoir adopter une politique manifestement incompatible avec la liberté civile et religieuse qui a fait leur pays ce qu'il est.”

* * *

Peut-on espérer que ce ministère de malheur va échouer dans ses attentats contre la liberté d'association et la liberté d'enseignement? Hélas, l'espoir n'est guère possible quand on voit combien la majorité parlementaire est servile devant les détracteurs actuels du pouvoir. Qu'on en juge. La rentrée des Chambres a eu lieu le 6 novembre. Une interpellation d'un député nommé Vazeille a mis en cause la politique générale du gouvernement. A la séance du 8 novembre le cabinet a subi plusieurs assauts. On l'a attaqué à propos des doctrines collectivistes énoncées à Lens par le ministre du Commerce, M. Millerand. On lui a reproché l'acte du ministre de la justice, M. Monis, qui a consenti à extradier irrégulièrement Sipido, le jeune criminel qui a tiré des coups de revolver, à Bruxelles, sur le prince de Galles. Un grand débat s'en est suivi. Le ministère y a reçu de rudes coups. Enfin on a scrutiné autour de différents ordres du jour. M. Odilon Barrot en avait proposé un conçu en ces termes: " La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour." Deux députés ont proposé cette addition: " et réprochant les doctrines collectivistes affirmées dans le discours de Lens." Un autre a proposé encore l'addition suivante: " et regrettant la remise irrégulière de Sipido aux autorités belges." Or, en présence de ces différents textes, voici comment la Chambre a voté: Elle a adopté par 257 voix contre 214 l'addition dirigée contre le discours de Lens, c'est-à-dire contre M. Millerand, ministre du commerce. Elle a adopté ensuite par 306 voix contre 196 l'addition dirigée contre l'extradition Sipido, c'est-à-dire contre M. Monis, ministre de la justice. Puis quand il s'est agi de voter sur l'ensemble de l'ordre du jour Odilon Barrot, avec les additions successivement adoptées, la Chambre l'a rejeté par 543 voix contre 12. Et immédiatement elle a voté par 301 voix contre 223 un ordre du jour proposé par M. Augé, dont voici le texte: La Chambre, comptant sur le gouvernement pour une politique républicaine, et repoussant toute addition qui diminuerait la valeur de cette affirmation, passe à l'ordre du jour." Ainsi, dans la même séance, la majorité a voté blanc et noir, a censuré deux ministres, puis a retiré sa censure, a adopté des additions à un ordre du jour, puis les a repoussées, a rejeté en bloc ce qu'elle avait approuvé en détail, a ébranlé le ministère et l'a consolidé, a proclamé sa confiance sans réserve dans un

cabinet dont elle venait de blâmer deux des membres les plus importants! Les journaux n'ont pas manqué de stigmatiser cette lamentable incohérence. Le lendemain de cette séance misérable et honteuse, *l'Univers* disait :

“ Quand on a demandé à la Chambre si M. Monis lui plaisait comme garde des sceaux, elle a répondu nettement : non. Quand on lui a demandé si la présence de M. Millerand dans le ministère et le rôle considérable qu'il y joue ne l'inquiétaient pas, elle a répondu formellement : oui. Mais, quand il a fallu conclure, et que la Chambre a vu la chute immédiate du cabinet dépendre du maintien de ces deux réponses dans le vote final, une terreur l'a prise. Les cinquante braves ont lâché pied. Et voici le résumé de la séance : — M. Monis vous déplaît-il? — Oui. — M. Millerand vous inquiète-t-il? — Oui. — Réunissons-les : M. Monis vous déplaît-il et M. Millerand vous inquiète-t-il? — Non. — Alors, vous avez confiance dans le ministère, dans tout le ministère? — Oui. — Sans restriction aucune? — Oui... L'honorable figure que fait la Chambre, en ce dialogue!”

De son côté, voici comment Henri Rochefort, dans son langage virulent, a résumé l'attitude grotesque de la Chambre :

“ Vous, Monis, vous êtes un lâche proscripteur. Vous, Millerand, qui promettez tout aux grévistes et ne leur donnez que des coups de baïonnette, vous êtes le plus juif des charlatans et le plus charlatan des juifs. C'est pourquoi, tous tant que nous sommes, aussi proscripteurs et aussi charlatans que vous deux, nous vous accordons notre pleine et entière confiance.”

Cette journée du 8 novembre 1900, cette pénible et humiliante séance qui a duré neuf heures, restera comme l'une des plus tristes pages de l'histoire parlementaire de la France. M. Waldeck-Rousseau, qui y a tenu le premier rôle et qui en est sorti encore une fois vainqueur, a cependant perdu quelques nouveaux lambeaux de la considération dont il jouissait autrefois parmi les hommes d'ordre, parmi les défenseurs de la conservation sociale. Les jugements que l'on porte sur cet ancien modéré, dans les journaux de différentes nuances, deviennent de plus en plus sévères. Lisez, par exemple, ces quelques lignes d'Édouard Drumont :

“ En sortant de ces interminables séances, il est difficile de résumer tout ce qu'on a vu et entendu. Tout au plus est-il possible de fixer en quelques notes brèves l'impression ressentie.

“ Ce qui m'a le plus ému dans cette orageuse journée, c'est le dos de Waldeck remontant pour la seconde fois à la tribune.

“ Ce dos n'était plus du tout le dos d'un homme dont la spécialité est d'être hautain. . . C'était un pauvre dos tout courbé, mais irrité d'être si courbé, quelque chose comme le dos du premier cheval lorsque l'homme lui mit la selle.

“ Ce dos disait l'ennui de cette domestication imposée sans doute par les Juifs comme châtement d'une faute de jeunesse que nous ignorons, mais que Reinach doit certainement connaître. Il disait aussi le regret de l'intérieur tranquille rempli de curieux bibelots qu'il a fallu abandonner pour faire un métier qui, s'il est malpropre, ne doit pas toujours être récréatif.

“ Le jour où un éditeur intelligent chargera Forain d'illustrer les œuvres de Tacite, ce dos sera comme la paraphrase et le commentaire de la parole de l'historien latin : *Omnia serviliter pro dominatione.*”

Écoutez maintenant Paul de Cassagnac :

“ Il n'y a pas plus grand fourbe que Waldeck-Rousseau.

“ Ulysse, d'astucieuse mémoire, n'était rien auprès de lui.

“ Il a eu toutes les opinions et en a changé comme de chemise.

“ Son passé se perd dans une maison d'éducation religieuse, et son présent s'enfoncé dans le socialisme et la franc-maçonnerie, après avoir traversé le modérantisme opportuniste.

“ Il a trompé tout le monde. Ses électeurs sénatoriaux d'abord, en se déclarant devant eux l'ennemi acharné des socialistes.

“ Et maintenant il est en train de se moquer agréablement — ce qui nous déplaît beaucoup moins — de ces mêmes socialistes.”

Tous les journaux n'ont pas la même verdeur d'expression. Mais un grand nombre sont aussi durs que la *Libre-Parole* et l'*Autorité* dans leurs appréciations de la volte-face et des trahisons de M. Waldeck-Rousseau.

* * *

Dans notre dernière chronique, nous parlions des rumeurs de changements ministériels en Angleterre, et, nous faisant l'écho des dépêches reçues à ce moment, nous tenions comme acquis que lord Salisbury n'abandonnerait pas le ministère des affaires étrangères. C'était une erreur complète. Lord Salisbury a abandonné le *Forcign Office*, et, à la surprise

universelle, c'est lord Lansdowne qui lui a succédé. En général ce changement a été mal reçu par la presse anglaise. M. Brodrick a remplacé lord Lansdowne au War Office, M. Ritchie est devenu Home Secretary, et lord Selborne premier lord de l'Amirauté. M. Chamberlain demeure secrétaire d'Etat pour les colonies. L'administration telle que reconstituée—car d'autres changements de moindre importance ont été effectués,—comprend vingt membres, ce qui est le chiffre le plus élevé qu'elle ait encore atteint. Tout cela ne s'est pas fait sans provoquer de très vives critiques.

Le 9 novembre a eu lieu à Londres le banquet traditionnel du lord-maire. Lord Salisbury y a prononcé le discours obligatoire qu'un long usage impose, à cette occasion, au premier ministre de l'empire britannique. Les points saillants de ce discours ont été l'apologie du département de la guerre, l'allusion aux élections américaines, et le passage relatif aux affaires de Chine. Lord Salisbury s'est montré plutôt optimiste dans son appréciation de l'œuvre du War Office depuis un an :

“ Mes lords et messieurs, a-t-il dit, il convient peut-être de nous demander, après une année si pleine de vicissitudes, si pleine d'émotions, si pleine d'actions valeureuses, quelle est la situation de notre prestige et de notre puissance dans l'opinion du monde.

“ Je ne parle pas de notre courage ; il n'a jamais été sérieusement mis en doute par personne et il s'est toujours et partout affirmé. Mais, au cours de cette guerre, nous avons fait preuve de qualités qui n'ont pas été aussi aisément admises, et il se peut que notre situation ait paru altérée à quelques-uns de nos critiques contemporains.

“ Le fait d'avoir envoyé deux et trois cent mille hommes dans le court espace de temps où nous l'avons fait et à une distance de 6,000 milles par delà les mers, est pourtant une chose que nous n'aurions jamais cru pouvoir accomplir il y a de cela dix-huit mois. C'est là un exploit merveilleux dont le ministère de la guerre doit avoir tout l'honneur et il me semble que, dans vos esprits, mes lords et messieurs, cela devrait un peu contrebalancer l'effet de ces attaques nébuleuses auxquelles cet infortuné département est exposé depuis tantôt douze mois.

“ Je voudrais véritablement, si cela était possible, que dans un tournoi on pût exposer à la fois, devant le monde, l'attaque et la défense du War Office ; mais je voudrais surtout vous con-

vaincre, vous qui vous formez peut-être une opinion hâtive sur les actes du War Office, que vous n'envisagez qu'un côté de la question."

Au sujet des élections américaines, se départant de la réserve commandée d'ordinaire en pareille matière, le premier ministre n'a pas craint de proclamer hautement sa satisfaction profonde de la victoire remportée par M. McKinley.

Quant aux affaires de Chine, il s'est réjoui du fait que presque toutes les puissances alliées soient tombées d'accord sur ces deux points: maintenir l'intégrité de la Chine et le principe de ce que l'on a appelé "la porte ouverte."

* * *

Pendant quelque importance que l'on ait attribuée aux actes et aux paroles de lord Salisbury durant le mois qui vient de s'écouler, un autre homme d'Etat anglais a plus que lui concentré récemment sur sa personne l'attention publique: nous voulons parler de lord Rosebery. D'abord il a publié, au commencement de novembre, un livre annoncé depuis quelque temps, dont le titre est: *Napoléon — la dernière phase*. Cet ouvrage a créé une grande sensation dans les cercles littéraires et politiques. Écrit dans un style brillant, basé sur l'étude des documents et des mémoires que contiennent les archives de différents pays, il offre un tableau émouvant des années d'exil de l'empereur déchu, et jette une vive lumière sur le caractère, les idées, les impressions suprêmes du captif immortel.

"Lord Rosebery, lisons-nous dans un journal parisien, est très dur pour le gouverneur de Sainte-Hélène, sir Hudson Lowe, dont le manque de tact a été incroyable.

"Lord Rosebery examine les raisons pour lesquelles l'Angleterre a tant manqué de dignité et d'esprit chevaleresque. Il rappelle que les gens de Napoléon ont été obligés de vendre leur argenterie pour avoir des aliments.

"Il rappelle d'autres mesquineries du gouvernement anglais. Il estime que Napoléon ne désirait pas s'échapper. La description que fait lord Rosebery du logement de Napoléon est pathétique. Il passe en revue sa vie, ses amusements, ses conversations, ses lectures.

"Lord Rosebery étudie Napoléon sous tous ses aspects et conclut qu'il a manqué de jugement. S'il avait montré moins de précipitation et s'il avait pris le temps de consolider sa puis-

sance, il serait difficile de dire quelles limites auraient pu être imposées à la réalisation de ses vues.

“ L'ouvrage de lord Rosebery est appelé à un grand retentissement.”

Peu de jours après la publication de cet ouvrage, dont s'est occupée toute la presse anglaise, le chef actuel de l'opposition, sir Henry Campbell-Bannerman, dans un discours prononcé à Dundee, a manifesté hautement son désir de voir de nouveau lord Rosebery devenir le leader du parti libéral. Cette invitation publique a produit beaucoup d'effet. Il semble cependant difficile que le noble lord prenne la direction du parti tant que sir William Vernon-Harcourt conservera son attitude actuelle. Sir William Harcourt est, avec M. Morley, l'adversaire irréductible des idées impérialistes, et ses principes sont en antagonisme avec les doctrines bien connues de lord Rosebery.

Le lendemain du discours de sir Henry Campbell-Bannerman, avait lieu la cérémonie d'installation de lord Rosebery comme lord recteur de l'université de Glasgow. Il a prononcé à cette occasion un discours plein d'originalité, d'aperçus profonds, d'idées neuves et fortes. Il a parlé des luttes que le vingtième siècle réserve à l'empire britannique, et il a insisté sur l'importance de réformer l'organisme de l'État, les méthodes d'éducation, afin d'armer la nation pour les combats de l'avenir. Cette harangue a beaucoup ajouté au prestige dont lord Rosebery est déjà entouré.

Bien des observateurs politiques voient en lui le futur premier ministre de la Grande-Bretagne.

* * *

Pendant ce temps les affaires de Chine continuent à être fort embrouillées. Les représentants des puissances sont à Pékin, négociant avec Li-Hung-Chang, qui représente l'autorité impériale, et les troupes alliées poussent çà et là des pointes pour réduire une ville rebelle, ou frapper des corps de massacreurs. Le 13 novembre, le docteur Morrison, représentant du *Times* à Pékin, télégraphiait ce qui suit à ce journal :

“ Pressés par le désir commun d'en finir avec la présente situation, les envoyés étrangers se sont finalement accordés sur les termes suivants, qui seront présentés dans une note conjointe, pour être approuvés par les différents gouvernements, et qui seront ensuite imposés à la Chine :

“ 1° La Chine devra élever un monument au baron Von Ketteler, à l'endroit où il a été mis à mort et devra envoyer un prince impérial en Allemagne, pour faire apologie ;

“ 2° Elle mettra à mort les onze princes déjà désignés, et à l'avenir, tous les employés qui ne pourront prévenir des outrages envers les étrangers, dans leur propre district, seront renvoyés et punis ;

“ 3° Des indemnités seront payées aux États, corporations et particuliers ;

“ 4° Le Tsung Li Yamen sera aboli ;

“ 5° Les forts à Takou, sur les côtes du Chili, ainsi que l'importation des armes ou tout autre matériel de guerre sont prohibés ;

“ 6° Des gardes permanents pour les légations seront maintenus ainsi que des gardes de communication entre Pékin et la mer ;

“ 7° Pendant deux ans l'on devra supprimer tous les Boxers qu'on rencontrera.”

Subséquentement d'autres dépêches ont annoncé que toutes les puissances ne s'entendaient point sur l'ensemble de ces conditions. Espérons que le concert européen va se maintenir, car pour arriver à une solution heureuse et efficace, il faut que les puissances demeurent unies.

* * *

Dans un récent numéro de la *Revue des Deux Mondes*, M. Pierre Leroy-Beaulieu publie un intéressant article sur le problème chinois. Suivant lui, il importe que l'imagination de la cour impériale et de la nation chinoise soit frappée, et qu'elles se pénètrent bien du sentiment de leur infériorité vis-à-vis de l'Europe. L'occupation de Pékin, la ville des empereurs, par les troupes alliées est très bonne à ce point de vue. Suivant M. Leroy-Beaulieu, il n'est pas besoin de se presser. La prolongation de l'occupation produira un grand bien. Il s'agit de demeurer en force, de poser des conditions pas assez dures pour que qu'on les repousse absolument, mais assez rigoureuses pour que la leçon soit comprise. Pour produire un effet durable et afin de laisser une trace de leur passage qui soit un avertissement pour la Chine, les alliés devraient, en se retirant, raser les murs de Pékin, avec interdiction de les reconstruire, et détruire les palais des environs, le palais d'Été spécialement.

“ Nous traitera-t-on de Vandales parce que nous émettons de pareilles propositions? dit M. Leroy-Beaulieu. Mais n'est-ce pas l'humanité la plus élémentaire qui ordonne de prendre les mesures propres à empêcher le retour des épouvantables crimes auxquels nous avons assisté cet été, et peut-on le faire sans frapper la cour et le peuple chinois dans leur amour-propre, sans leur prouver, surtout à la première, que cette supériorité dont ils se targuent n'est qu'un vain mot et qu'ils ne peuvent pas résister à notre force? Tous ceux qui connaissent la Chine nous répondront.

“ L'octroi d'une indemnité raisonnable et le démantèlement des forts de Takou compléteront les réparations à demander pour le passé, qui constituent à elles seules les meilleures des garanties pour l'avenir. Il est parfaitement inutile de demander à la Chine de nouveaux droits pour les Européens: qu'elle observe exactement l'esprit et la lettre des traités de Tien-Tsin, qui remontent à 1858; qu'elle se conforme de même au traité de Shimonosaki et autres conventions qu'elle a signées de 1895 à 1898 avec la France et l'Angleterre, et les étrangers pourront vivre, commercer et prêcher le christianisme en Chine dans d'aussi bonnes conditions qu'ils peuvent le désirer. C'est l'exécution des traités qu'il faut obtenir, et rien ne vaudra pour cela le déploiement d'un peu d'énergie à Pékin.”

Espérons que les représentants des puissances sauront s'inspirer de ces sages préoccupations.

* * *

Au Transvaal, la guerre de guérilla se poursuit. Les Boërs sont encore indomptés. Leurs commandos, dispersés et agissant indépendamment les uns des autres, procèdent par coups de main, par embuscades, par incursions rapides et meurtrières. L'œuvre de la conquête n'est donc point terminée.

Pendant ce temps le vieux Krüger a touché les rivages de l'Europe. Il est arrivé à Marseille le 22 courant à bord du *Gelderland*, et il y a été l'objet d'une réception enthousiaste. La petite-fille du président, Madame Eloff, femme de M. Charles Eloff, secrétaire particulier de Krüger, arrivée à Marseille une dizaine de jours avant le chef boër, a eu avec un journaliste une conversation dont nous extrayons ces intéressants détails:

“ Avec qui le président Krüger voyage-t-il?

— Le président, répond Mme Eloff, a pris passage à bord du *Gelderland* avec le docteur Heyman, un oculiste des plus distingués, qui le soigne pour sa maladie de la vue, vraiment très inquiétante; M. Prittel, chef général de la police à Prétoria, l'accompagne aussi, avec mon mari, M. Eloff, qui est son collaborateur de tous les instants et en qui le président a une absolue confiance.

— Que pensent, Madame, tous vos compatriotes du voyage de M. Krüger en Europe?

— Ils savent que le président de la république du Transvaal, si âgé, si affaibli par tant d'épreuves subies depuis le commencement de la guerre, n'aurait pas ainsi quitté son pays et ne se serait pas éloigné pour un temps assez long de sa vénérée compagne, Mme Krüger, s'il n'avait d'excellentes raisons pour cela. Les Boërs ont parfaitement compris le but du voyage du président, et ils ont une foi inébranlable dans le succès des négociations qu'il va entreprendre dès son arrivée en France.

— Quelle est la situation actuelle au Transvaal?

— Nous luttons avec encore plus d'énergie, répond Mme Eloff, pourquoi nous jugerions-nous perdus? Les Anglais, au contraire, traversent une période infiniment critique. La disette qui sévit à Prétoria s'accroît de jour en jour, les approvisionnements dans ces pays ravagés par une guerre si impitoyable sont de plus en plus difficiles à amasser. Ajoutez à cela la maladie, les pluies, le climat inclement de certaines contrées et vous comprendrez avec moi que les Boërs ont raison de prolonger une lutte dont l'issue ne peut être douteuse. Grâce à Dieu, nous vaincrons enfin."

A son arrivée à Marseille, en réponse aux adresses des comités de cette ville et de Paris, M. Krüger a parlé en hollandais. Un interprète traduisait ses paroles. Après avoir remercié les organisateurs de la réception dont il était l'objet, et s'être élevé contre la manière dont les Anglais faisaient la guerre, il a ajouté: " Je me suis battu contre les sauvages, mais la guerre actuelle est pire. Nous ne nous rendrons jamais. Nous sommes déterminés à nous battre jusqu'à la dernière extrémité, et si les républiques du Transvaal et de l'Etat libre d'Orange perdent leur indépendance, ce ne sera qu'après la destruction du dernier homme, de la dernière femme et du dernier enfant."

Krüger est parti de Marseille le 23 du courant. Il a été l'objet de démonstrations enthousiastes à Avignon, à Valence, à

Dijon et dans plusieurs autres endroits. A son arrivée à Paris, le 24, une foule immense l'attendait. Il a été reçu par le maire de la capitale et les conseillers municipaux. Les chefs nationalistes sont à la tête des démonstrations faites en l'honneur du patriote transvaalien. M. François Coppée lui a dédié dans les *Annales de la Patrie française* la poésie suivante dont nous croyons devoir donner la primeur à la REVUE CANADIENNE :

Donc la France n'est pas le but de ton voyage,
 Donc, ce n'est pas à nous que tu penses en mer,
 Indomptable vieillard, ô stoïque Krüger,
 Sacré par le malheur, par l'exil et par l'âge.

Jadis, à tout proscrit, à tout persécuté,
 La France ouvrait ses bras comme une tendre mère.
 Pour nous, ses fils déchus, quelle tristesse amère,
 Qu'elle ne t'offre pas son hospitalité !

Tu vas la traverser, mais l'ignoble police
 Ecartera le peuple accouru sur tes pas
 Passe vite, Krüger ! Tu ne comprendrais pas
 Que des tyrans du jour il n'est pas le complice.

Passe vite ! A cette heure, ainsi qu'un vil troupeau,
 Il obéit à l'ordre infamant d'être lâche,
 On brise son essor vers toute noble tâche,
 Et la honte pâlit les couleurs du drapeau.

Passe ! La pauvre France est toute endolorie
 Du poison qui la ronge et qu'on lui verse encor.
 Passe ! Tu pourras voir se dresser le Veau d'or
 Où jadis s'élevait l'autel de la Patrie.

Passe, mais ne sois pas injuste dans ton deuil.
 Devant toi, grand vaincu, sous le joug qu'il secoue,
 Tout Français rougira. Que ce sang sur sa joue
 Te rappelle le sang de Villebois-Mareuil !

Sache bien que nos cœurs ne sont pas si débiles,
 Qu'ils ont frêmi devant le combat inégal
 Où ces héros, les fiers paysans du Transvaal,
 De tous leurs défilés ont fait des Thermopyles.

Et quand tu passeras parmi nous, redis-toi
 Que pour nous tous ta cause est auguste et sacrée.
 Si l'Europe fut lâche et s'est déshonorée,
 N'accuse que les chefs ; les peuples sont pour toi.

Et le peuple français surtout ! Non, cette clique,
 Ce Parlement pourri, ces ministres tremblants
 Qui, pour ton infortune et pour tes cheveux blancs,
 N'ont pas d'asile en leur soi-disant république.

Mais le peuple, moi, tous !... Ah ! notre bon renom
 D'autrefois, qu'en ont fait nos maîtres ? Quel supplice !...
 Tu passes, grand vieillard, en demandant justice,
 Et l'histoire écrira que la France a dit non.

Toutes ces démonstrations enthousiastes dont est l'objet M. Krüger démontrent bien que la cause des Boërs a de profondes sympathies en France. Cependant elles ne sauraient avoir de résultat pratique. Le gouvernement français, de même que tous les gouvernements d'Europe, a déjà montré suffisamment sa détermination de ne pas intervenir.

Mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait quelque chose de pathétique dans ce pèlerinage du vieux président vaincu vers la terre des aïeux, vers cette Hollande d'où sont partis les ancêtres vénérés des rudes burghers du Transvaal et de l'Orange.

* * *

En Espagne il y a eu une crise ministérielle. Le ministère Silvela s'est disloqué à propos de certaines nominations, spécialement de celle du général Weyler au poste de capitaine-général à Madrid. C'est le général Azcarra qui remplace M. Silvela à la tête du gouvernement. Son avènement a été signalé par des soulèvements carlistes qui ont été promptement réprimés.

* * *

L'élection présidentielle, aux États-Unis, s'est terminée le 6 novembre par la victoire prévue de M. McKinley sur M. Bryan. Sur les quarante-cinq États de l'Union, les républicains ont eu la majorité dans vingt-huit et les démocrates dans dix-sept. Sur les quatre cent quarante-sept électeurs présidentiels, M. McKinley en a eu deux cent quatre-vingt-douze et M. Bryan cent cinquante-cinq. En 1896, M. McKinley n'avait obtenu que deux cent soixante-onze voix contre Bryan cent soixante-seize.

Les élections présidentielles américaines donnent lieu de part et d'autre à un gigantesque déploiement d'organisation. Voici une note, publiée quelques jours avant la fin de la lutte, qui peut en donner une idée :

“ Le travail des comités centraux est effroyable. Il y a actuellement 7.000 orateurs républicains qui, chaque nuit, prononcent 7.000 discours. En outre, tous les électeurs américains ne parlant pas l'anglais, il y a un certain nombre d'orateurs allemands, italiens, suédois, polonais, hollandais, hébreux qui haranguent les électeurs de ces différentes nationalités dans leur langue maternelle.

“ Le comité central républicain a lancé 125 millions de brochures où toutes les langues imaginables se trouvent représen-

tées. Des trains de marchandises spéciaux ont dû être réquisitionnés pour transporter tous les ballots d'affiches, de proclamations, de caricatures dans les provinces. Rien que les frais de poste s'élèvent à 2,000 francs par jour à New-York. Le comité républicain a une immense imprimerie et un atelier de gravure qui, depuis un mois, travaillent jour et nuit."

Les États où les républicains ont triomphé sont la Californie, le Connecticut, le Dakota Nord, le Dakota Sud, le Delaware, l'Illinois, l'Indiana, l'Iowa, le Kansas, le Maine, le Maryland, le Massachusetts, le Michigan, le Minnesota, le New-Hampshire, le Nebraska, le New-Jersey, New-York, l'Ohio, l'Orégon, la Pennsylvanie, le Rhode-Island, l'Utah, le Vermont, la Virginie occidentale, Washington, le Wisconsin, le Wyoming. Les dix-sept États démocratiques sont l'Alabama, l'Arkansas, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, le Colorado, la Floride, la Géorgie, le Kentucky, le Louisiane, le Mississippi, le Missouri, le Montana, le Nevada, le Tennessee, le Texas, la Virginie.

La victoire de M. McKinley a été généralement accueillie avec satisfaction dans les pays étrangers. Le programme radical de M. Bryan sur la frappe de l'argent et l'étalon monétaire lui aliénait l'opinion.

* * *

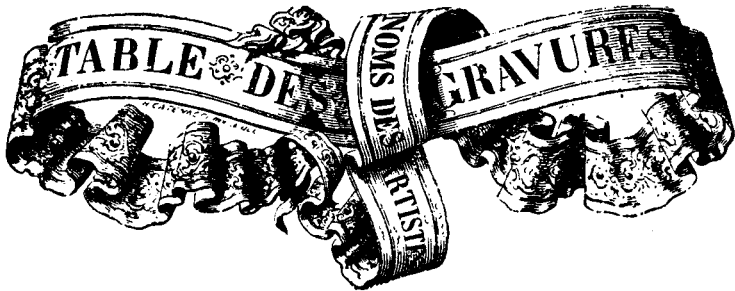
Au Canada les élections fédérales du 7 novembre ont eu pour résultat le maintien au pouvoir du gouvernement libéral dont sir Wilfrid Laurier est le chef. Le cabinet d'Ottawa conserve une majorité d'environ quarante voix, sur deux cent treize députés. Le parti conservateur a subi une déroute complète dans la province de Québec, où, sur soixante-cinq députés, il n'a pu en faire élire que huit.

Le chef de l'opposition, sir Charles Tupper, vétéran de nos luttes politiques, a été battu au Cap-Breton. La plupart de ses lieutenants ont subi le même sort. MM. Foster, Hugh John Macdonald, Taillon, Montague, Bergeron, sont restés sur le carreau. C'est une véritable hécatombe.

A l'heure actuelle la province de Québec est encore en élections. Le gouvernement Parent, voulant profiter du courant qui a été si favorable à sir Wilfrid Laurier, a dissous la législature, et il y aura scrutin le 7 décembre. Tout annonce que le parti conservateur va subir un nouveau désastre.

Ths Chapais.

Québec, 26 novembre 1900.



GRAVURES ARTISTIQUES.

Le Gôûter, d'après L. Knous.....	4
Jeanne d'Arc à Domremy, statue par Cayne.....	6
Parle donc, d'après G. A. Holmes.....	82
Pour mon vieux père, d'après J. Coomans.....	162
Pour les pauvres, d'après J. Coomans.....	242
Ne craignez pas, il est doux comme un agneau, d'après Haywood Hardy..	22
Filius datus est nobis, d'après T. Minthrop.....	402

GRAVURES D'ILLUSTRATION.

Elle agitait une légère perche, par J.-B. Lagacé.....	7
Le major donnait la main à la jeune fille, par J.-B. Lagacé.....	12
Elle le suivait de la pensée dans la salle des malades, par J.-B. Lagacé.....	133
Mais en serrant la gorge de l'Iroquois, par J.-B. Lagacé.....	293
Ennuyé d'attendre, il s'en revenait avec lui coucher à terre.....	300
Ils s'arrêtèrent près de l'enclos.....	304
Son regard habitué à scruter les choses et les hommes, semblait vouloir pénétrer jusqu'au plus profond de l'âme de la touchante enfant, agenouillée près de lui sur la pierre du foyer.....	328
Quand il fut arrêté par la sœur Bourgeois qui revenait de l'hôpital.....	333
Il bondit aux pieds d'Elisabeth.....	336

TABLE DES MATIERES

Du Tome XXXVIIIe.

A travers les faits et les œuvres.....	63, 146, 225, 306, 385, 463
A travers les livres et les revues.....	78, 239, 319, 395
A nos lecteurs, par Alphonse Leclaire.....	403
Assemblée (l') de 1701, par R. W. McLachlan.....	323
Canadiens, méfiez-vous ! une expérience de vingt ans, par Un du pays.....	83, 163
Chinois (les), par M. de N.....	203
Comté (le) de Nicolet, par B. Sulte.....	48, 451
Découverte (la) de l'Amérique, par Alphonse Leclaire.....	372
Hôpital (l') général de Saint-Boniface de la Rivière-Rouge.....	27, 376, 457
Jolliet (Louis), premier seigneur d'Anticosti, par Ernest Gagnon.....	33, 141, 277, 358, 437
Littérature (la) canadienne-française, par Charles Ab-der-Halden.....	243
Notre-Dame de Lorette en la Nouvelle-France, par L. St-G. Lindsay, Ptre.....	14, 261, 342, 420
Oublié (l'), par Laure Conan.....	7, 131, 293, 326
Où trouver le bonheur, par Anne Mouans.....	53
Québec et son nouvel historien, par A.-D. DeCelles.....	404
Recente découverte d'une ancienne ville mexicaine, par Alph. Gagnon.....	413

